

RIPOSTE À LA TRAQUE DES BIENS MAL ACQUIS

Ousmane, chef de guerre

- ▷ Il se pose en bouclier des Wade et demande des comptes à Marième Faye
- ▷ Les fondements légaux des auditions



P. 5-6

APRÈS 12 HEURES À LA DIC

Me Mbaye-Jacques Diop entre lassitude et longueur P. 6

PROFIL : JUAN GOMEZ-ALAIN FOKA

L'enfant et le militant de RFI P. 7



DG DE SOCIÉTÉS ET D'AGENCES

La guillotine après les Législatives P. 2

EMMANUEL PETIT

SUR FRANCE-SÉNÉGAL DE 2002

"On nous avait maraboutés" P. 12



Sol
Céramique
Grès cérame
Grès émaillé
Grès poli
Faïence
Pâte de verre

DU 2 AU 9 JUIN 2012

SEMAINE DU CARRELAGE

Des prix à suivre des idées à vivre... A PARTIR DE **1.800 Fcfa** le M²

Batimat

Directions de sociétés et agences, la guillotine, après les Législatives

On en sait un peu plus sur les raisons pour lesquelles le nouveau pouvoir ne veut pas couper des têtes de pontes de l'ancien régime confortablement installés dans des fauteuils de directeurs de sociétés nationales ou d'agences. Il ressort en effet de nos investigations qu'il s'agit là d'une stratégie bien huilée pour ne pas créer "une érosion de l'électorat". En les maintenant en poste, cela évite les frustrations au niveau local, au moment où l'on s'achemine vers les Législatives. Inutile de vous dire que la guillotine devrait s'abattre sur la plupart d'entre eux, après ces échéances électorales. Sous-entendu bien que Benno Bokk Yaakaar obtienne la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Benno Bokk Yaakaar : Série de réunions pour préparer les Législatives

Après la réunion des leaders de la Coalition Benno Bokk Yaakaar dont nous avons fait état dans notre édition d'hier, il nous revient que ces derniers doivent se retrouver demain mercredi pour préparer la campagne pour les législatives. Une réunion qui sera suivie d'une autre rencontre avec cette fois la présence du président de l'Alliance pour la République, Macky Sall. Ce sera vendredi prochain. Mais en attendant, les plénipotentiaires se sont réunis hier au siège de Benno, le fief de Moustapha Niassé, à la suite donc de la grande réunion d'avant-hier au Palais.

Réunion au Palais, Macky a fait du wax waxeet

Retour sur la réunion tenue au Palais de la République entre Macky Sall et ses principaux alliés de Benno Bokk Yaakaar. Si nous en reparlons, c'est pour revenir sur le wax waxeet (reniement) de Macky Sall. En effet, lors de la première rencontre qu'il a eue avec les cadres de son parti au lendemain de sa victoire, le tombeur de Wade avait déclaré devant ses partisans qu'il ne tiendrait plus de réunions politiques au Palais. "Les réunions politiques au Palais, c'est fini ! Si nous devons nous rencontrer, nous le ferons au siège de notre parti ou à défaut dans un hôtel", avait-il dit. Mais ce qui s'est passé avant-hier prouve le contraire. Comme quoi le wax waxeet n'est jamais loin avec un "fils" de Wade.

Campagne électorale déguisée, l'Alliance Penco dit halte !

"Les institutions de la République ne doivent plus être utilisées de manière partisane ou à des desseins électoralistes". C'est la conviction de l'Alliance Penco de Moussa Tine qui, à travers un communiqué parvenu à *EnQuête*, s'en prend à Macky Sall dans la décentralisation de la tenue du Conseil des ministres dans les régions. D'après l'Alliance Penco, "les attitudes politiciennes et anti républicaines reprochées à l'ancien régime font encore surface, notamment la manière déguisée d'un président de la République de vouloir participer à une campagne législative. En effet, l'organisation de conseils des ministres dans les régions durant la campagne électorale, traduit visiblement une volonté et une occasion pour le chef de l'Etat de participer activement à ces joutes électorales". "Cette stratégie de campagne déguisée n'honore ni le chef de l'Etat que nous avons soutenu lors de la campagne présidentielle, ni l'ensemble du peuple sénégalais qui s'est battu pour la transparence et l'équilibre des institutions de la répu-

ÉTATS-UNIS : TRAQUE DES BIENS MAL ACQUIS

La justice s'intéresse aux comptes bancaires de la Présidence du Sénégal

On l'a écrit hier sur ces colonnes, les États-Unis ont nommé un procureur spécial pour le Sénégal dans le cadre du programme "Start" visant à faire restituer au Sénégal les biens mal acquis. Comme l'a confié le Secrétaire général du gouvernement, Seydou Guèye, invité de l'émission dominicale "Objection" de *Sud Fm*, animée par le journaliste Baye Oumar Guèye, certains pays ont montré leur disponibilité à accompagner le Sénégal dans cet objectif de récupérer l'argent illégalement acquis et planqué à l'étranger. Eh bien ! Nous savons de sources sûres que des comptes bancaires ouverts aux États-Unis par le gouvernement du Sénégal, précisément le Secrétariat général de la Présidence de la République, intéressent les fouineurs établis au pays de l'Onclé Sam. Ces comptes bancaires ont vu transiter des fonds importants souvent provenant de l'étranger. On évoque aussi beaucoup d'opérations de placements, les investissements dans l'immobilier ainsi que la participation sous forme d'actionnariat de Sénégalais bon teint dans des entreprises américaines. Autant dire que la lumière sera faite dans ce pays qui tient à la transparence comme à la prune de ses yeux. Il faut en effet savoir qu'aux États-Unis, aucune opération financière d'envergure ne peut se faire sans que cela ne se sache.

blique", s'indignent Moussa Tine et ses camarades.

Campagne électorale déguisée, l'Alliance Penco dit halte ! (suite)

C'est pourquoi, forte de ce constat, l'Alliance Penco et ses alliés "demandent au gouvernement de surseoir à cette série de conseils des ministres dans les régions durant la campagne électorale des Législatives, pour éviter toute forme d'implication du président de la République qui ne saurait aucunement participer à la campagne électorale". Ce, au nom de leur attachement "à la séparation des pouvoirs et à l'équilibre entre les différentes institutions, et compte jouer pleinement sa partition pour que les acquis démocratiques soient préservés". Aussi appellent-ils au respect "des principes de base d'une élection transparente, équitable entre toutes les listes". Et "invitent les structures d'observation et de régulation à prendre leurs responsabilités afin d'assurer une égalité entre tous les partis et coalitions qui concourent aux suffrages des Sénégalais".

Le PVD à Bambey lance une campagne électorale avant terme

Un fait rarissime s'est produit hier lors du Luuma de Bambey et Bambey Sèrere. Pendant que les populations du département faisaient leur marché, qui pour chercher des semences, qui pour trouver des aliments de bétail et d'autres occupés à faire autre chose, un véhicule rempli de fidèles de Serigne Modou Kara déverse dans les rues de la ville de Bambey un nombre impressionnant de jeunes armés de prospectus. Prospectus affairant à la candidature de Serigne Modou Kara, leader du Parti de la vérité pour le développement (PVD) à l'Assemblée nationale. Arpentant les rues, le message était clair : "C'est Serigne Modou Kara qui vous demande de lui donner l'Assemblée nationale." Interrogé par *EnQuête* sur le pourquoi de cette randonnée, un des fidèles lance : "Nous exécutons le ndigël". Sont-ils conscients que la période ne s'y prête pas ? Le même fidèle répond : "Nous ne sommes pas encore en campagne électorale, mais nous faisons la publicité de notre guide et de notre parti." Qu'attend la Commission électorale nationale autonome (CENA) pour sévir ?

approfondie, pour vérifier la véracité ou non de ces accusations".

Iba Der, les pastilles Valda et les 95% de musulmans (suite)

A l'en croire, "la chose est d'autant plus choquante que cette pratique a été introduite dans la fabrication, de manière frauduleuse, à l'insu des consommateurs et probablement des autorités gouvernementales, car nous sommes, malheureusement, dans un pays où notre État n'attache que peu d'intérêt à ces questions, laissant ainsi libre cours aux industriels dont certains, peu respectueux des valeurs religieuses des consommateurs, ne sont guidés que par leurs seuls profits". L'ami Der va plus loin : "Il semblerait, par ailleurs, selon le témoignage d'un ex-ambassadeur, connu pour son sérieux et sa compétence, que des produits dérivés du porc entreraient dans la fabrication du sucre en morceaux". "Si celles-ci se révélaient exactes", Iba Der aimerait "savoir quelles mesures concrètes le gouvernement envisage-t-il de prendre et quelles pénalités et compensations, la société responsable envisage-t-elle de verser aux consommateurs, au regard de la gravité du délit, pour faire un exemple suffisamment fort, pour dissuader des délinquants de même acabit ?" Aussi propose-t-il que "ladite compensation, si elle venait à être décidée, soit versée aux associations de consommateurs, afin qu'elles se dotent des moyens d'investigation, de fonctionnement et des infrastructures logistiques leur permettant d'exercer leur fonction de vigile avec toute l'efficacité requise".

Drame à Pikine Icotaf, un jeune homme retrouvé mort dans une maison habitée

Encore un meurtre dans la banlieue. Cette fois-ci, le drame a eu lieu à Pikine Icotaf au quartier Djiby Sarr près du marché, où le corps d'un homme a été découvert hier, tôt le matin dans une maison habitée. Le défunt se nomme Henry Diouf Nkrumah. S'agit-il d'une agression ? Le moins que l'on puisse dire est que la victime a reçu plusieurs coups de couteau. Elle aurait crié à l'aide pendant longtemps, avant de succomber à ses blessures. D'ailleurs, des traces de sang étaient visibles dans la maison où la victime a été retrouvée. Quoi qu'il en soit, la police de Pikine a ouvert une

enquête pour élucider cette affaire et a embarqué 7 hommes et 3 dames habitant la maison où le cadavre a été découvert. Deux armes blanches trouvées sur place ont été également emportées pour les besoins de l'enquête. La seule personne laissée sur place est une vieille dame qui n'a pas pu renseigner davantage sur cette affaire. "Tout ce que je pourrais dire sur cette affaire ne serait que pur mensonge. Je n'en sais absolument rien", a-t-elle confié au reporter d'*EnQuête*. Cependant, tout porte à croire que le défunt est originaire des Parcelles Assainies, au regard de sa pièce d'identité gardée dans une sacoche nouée autour des reins. Le corps a été acheminé à l'hôpital, vers les coups de 9H30, par les sapeurs-pompiers pour les besoins d'une autopsie.

Candidat pour les législatives françaises, Pouria Amirshahi veut passer des rapports d'Etat aux rapports de société

C'est une nouvelle démarche de coopération que le candidat socialiste Pouria Amirshahi entend dérouler une fois élu à l'Assemblée nationale française. Face à la presse, le candidat de la 9^e circonscription électorale qui englobe l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb a déclamé son intention de bâtir une coopération entre les sociétés civiles de la France et du Sénégal. Pour y parvenir, il compte s'appuyer sur les hommes et les femmes qui vivent concrètement sur le territoire de ladite circonscription. Des gens qui portent au quotidien des projets, des actions de terrain, des rapports de coopération économique, d'échanges culturels, etc. De l'avis de l'ancien leader étudiant né en Iran, ces gens sont sans doute "bien plus porteurs de promesses d'avenir et de relations apaisées, sincères et durables que les seules relations d'État à État". Il estime en effet que les rapports classiques ont souvent montré leurs "limites évidentes" car ils laissent entrevoir sans cesse de "l'opacité, des malentendus ou même des stigmatisations comme ce fut le cas en France ces cinq dernières années sous Sarkozy", a-t-il dit. Les élections législatives étendues aux Français de l'étranger constituent une première dans l'hexagone. La 9^e circonscription est composée de 16 pays et compte 140 mille ressortissants français. Elle fait partie des 11 circonscriptions concernées par les législatives de dimanche prochain.

LOCATION CITE SAGEF II - ZAC MBAO

Sur la voie de contournement de Rufisque, avant SIPRES, dans immeuble neuf sécurisé (gardien et interphone), location de :

- 4 pièces : 1 chambre parents avec salle de bain, 2 chambres enfants, un grand salon avec balcon, une grande cuisine, une salle d'eau, un espace familial et des placards
Prix : 110 000 F CFA.
 - Des magasins à 50 000 F CFA
- Conditions : 2 mois de garantie et 1 mois d'avance
Téléphone : 77 494 58 17 - 77 557 22 36

ENSUP AFRIQUE DEVELOPPEZ DES COMPETENCES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES EN

GESTION IMMOBILIERE

DEVENEZ- EN 3 MOIS

- Formations théorique et pratique avec Logiciel Gestion immobilière (encaissements, quittances, impayés, révision de loyers, relances, comptabilité, fiscalité ...)
- Visite d'entreprise
- Stage garanti, pouvant déboucher sur une offre d'emploi, pour les trois premiers à la session de sortie. Accompagnement dans la création ou le développement d'entreprise pour les professionnels.

Téléphone 33 867 36 32 / 77 856 59 90, Adresse : ENSUP AFRIQUE, Liberté 6 Extension, en Face Camp Leclerc, Dakar, villa n° 205

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr
Directeur de la publication :
Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Rédacteur en chef délégué :
Bachir Fofana
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Bachir Fofana - Economie / Social
Jules Diop - Dossiers & enquêtes
Ndiassé Sambe - Sport
Directeur artistique : **Renaud Lioult**
Mise en page :
Penda Aly Ngom, Fodé Baldé
Photographe : **Amadoune Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire :
malick.enquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 93
aichafallenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

LE SAEMS-CUSEMS EN COLÈRE CONTRE LA GESTION DE LA CRISE SCOLAIRE

“Le Faire-semblant n’a que trop duré !”



■ VIVIANE DIATTA

Un syndicat qui est entré dans une colère noire contre le ministre de l'Éducation nationale, c'est bien le Syndicat autonome des enseignants du moyens secondaires du Sénégal (SAEMS-CUSEMS). Les camarades de Mamadou Lamine Diaté ne sont pas rassurés parce que “deux mois après sa prise de fonction, le Président Macky Sall et son gouvernement peinent à stabiliser le système scolaire, malgré sa promesse électorale de

sauver en priorité l'année scolaire et universitaire”.

Rappelant qu'il avait suspendu son mot d'ordre de grève “pour permettre aux nouvelles autorités de s'installer”, le SAEMS-CUSEMS constate avec amertume que “celles-ci ont compris de travers”. En effet, “au lieu de profiter de cette accalmie précaire pour s'assurer du sauvetage de l'année scolaire et universitaire en stabilisant les acquis avec les organisations syndicales, les nouvelles autorités claironnent à cri et à dia qu'elles vont organiser “les assises de

l'école” comme si cela constituerait la solution-miracle à tous les maux qui gangrènent l'école et les universités. Pendant ce temps, les préoccupations pressantes des enseignants sont restées entières. De leurs solutions dépendra l'issue de l'année scolaire”, avertit le SAEMS-CUSEMS dans un communiqué parvenu à EnQuête.

Ainsi du ministre Ibrahim Sall qui “s'est empressé d'appeler à un réaménagement du calendrier scolaire en criant à tue-tête que l'année scolaire vient d'être sauvée”, Diaté et ses camarades se demandent si “cette conviction relève d'une naïveté ministérielle, d'une amnésie ou d'une ignorance du système éducatif ?” Et pour cause, ils rappellent que le réaménagement du calendrier scolaire n'est juste qu'un projet qu'il faut se donner les moyens de réaliser”. De Mansour Sy, ministre de la Fonction publique, du Travail et des Organisations professionnelles, le SAEMS-CUSEMS dit qu'il “donne l'impression d'un changement d'hommes et non de pratiques abjectes”. En effet, “le ministre de la Fonction publique a engagé le gouvernement à rencontrer dans les meilleurs délais notre organisation pour l'élaboration d'un échéancier d'application des accords, l'ouver-

ture de nouvelles négociations dans les commissions techniques et la tenue d'un conseil interministériel sur l'éducation. Que nenni !” Pour ce syndicat, “il est inadmissible que les honnêtes travailleurs, artisans du développement de notre pays, fassent les frais d'un combat partisan au sein du gouvernement, surtout que des institutions de retraite en profitent pour rançonner des agents de l'Etat admis à la retraite entre temps”.

D'après le SAEMSS-CUSEMS, “de deux choses l'une ou exceptionnellement les deux à la fois : les nouvelles autorités font étalage de leur incompétence, ou elles sont isolées par les éternels saboteurs du système éducatif, toujours en poste”. Surtout que, profitant de la situation de fébrilité du tout nouveau ministre de l'Éducation nationale, “des individus membres de “structures partenaires de l'école”, ont réussi à négocier le virage pour se muer en “collabos du ministre”, fortement inféodés à ses basques”.

Toutes choses qui poussent le SAEMSS-CUSEMS à crier pour dire que “le faire-semblant n'a que trop duré” ! Non sans rappeler que sa décision “d'observer une pause ne s'est pas faite sans soutirer des nouvelles autorités des engagements fermes, devant des témoins (COSYDEP, BM, Aide et Action, ...), de respecter les accords signés et d'ouvrir les négociations autour des nouvelles plate-formes”. ■

CAMPAGNE CONTRE L'USAGE DE PRODUITS DEPIGMENTANTS

Les spécialistes interpellent la ministre Eva Marie Coll Seck

La dépigmentation artificielle continue à faire des ravages dans notre pays. Ironie du sort : elle passe sous nos yeux, comme “un marqueur d'ascension sociale et surtout d'une augmentation des revenus économiques”. Un constat contenu dans le rapport sur l'usage des dermocorticoïdes comme produits cosmétiques au Sénégal”, publié, par AIIDA, samedi dernier, qui cadre avec la réalité dans notre pays.

A l'heure actuelle, les médias rivalisent dans la promotion de cette pratique en propulsant, au devant de la scène, des femmes au teint éclairci. Et ce sont 72 % de femmes mariées qui ont recours à cette pratique contre 63,9% chez les célibataires. Des femmes qui, au prix de la beauté éphémère, s'exposent toujours à “des infections cutanées, qu'elles soient bactériennes, mycosiques, parasitaires ou virales”, selon le rapport. Qui sonne l'alerte en signalant que des “produits qui se présentent sous type de gel, de crème et commercialisés sous forme de tubes de 20 à 30 g avec des noms de spécialités très évocateurs (Vit-Fée...) sont importés à partir du marché européen, mais sont également contrefaits en Asie. Des produits dépigmentants à base de dermocorticoïdes et d'hydroquinone qui étaient sur la liste rouge de la Société française de dermatologie”.

“L'État doit prendre ses responsabilités”

Les spécialistes de la santé qui n'ont eu de cesse de sonner l'alerte, demandent à l'État, dans sa volonté de rupture, de décliner des directives claires en vue de canaliser ce problème de santé publique. L'heure est en effet grave. Car “sept cas de cancers associés à la dépigmentation artificielle sont signalés, la localisation de ces cancers sur des zones photo exposées, le rôle cancérigène de l'hydroquinone et le rôle immunosuppresseur des dermocorticoïdes sont en faveur du rôle des PD dans l'apparition de ces cancers” ; de même que des affections générales comme le diabète et l'HTA ont été associées avec la dépigmentation. Les conséquences sont aussi dramatiques, que le produit soit plus cher ou non. Et d'après le rapport, il faut s'attendre à “une saignée encouragée par l'absence de cadres législatifs”. Les “corticoïdes sont des médicaments qui ne peuvent être obtenus que sur prescription médicale.” Idem pour les dermocorticoïdes. “Il n'existe pas, à notre connaissance, de législation spécifique aux dermocorticoïdes, et leur commercialisation est soumise aux mêmes textes que ceux en vigueur pour les médicaments”. Les chiffres sont simplement effarants. Car, “plus de 600 boîtes de dermocorticoïdes seraient importés par an, au Sénégal au niveau de la Direction nationale de la pharmacie nationale”. D'où l'idée émise d'instaurer une loi sur la cosmétovigilance ou si elle existe, veiller à son application au Sénégal” en interdisant purement et simplement “la vente de dermocorticoïdes comme produits dépigmentants”. ■

PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE

L'Italie octroie 19,6 milliards au Sénégal

■ VIVIANE DIATTA

Malgré la crise qui la secoue, l'Italie trouve le moyen d'octroyer 30 millions d'euros (19,6 milliards de francs Cfa) au Sénégal en vue de participer à la réduction de moitié du taux de la pauvreté à l'horizon 2015. C'est le principal objectif du gouvernement sénégalais qui a signé hier avec l'Italie un accord technique pour le financement du projet d'appui au programme national d'investissement agricole (PA/PNIA). Le PNIA qui porte sur la période 2011-2015 permet à l'agriculture de jouer un rôle majeur dans la croissance de l'économie, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, le gouvernement italien a attribué au Sénégal 30 millions d'euros soit 19,6 milliards.

Selon Amadou Kane, ministre de l'Économie et des Finances, cette signature intervient à un moment important marqué par une orientation politique visant à accorder beaucoup d'intérêts au secteur agricole. “Ce projet cherche à contribuer à la réalisation de l'OMD. Il vise à réduire la pauvreté d'ici 2015, à travers le

soutien à l'agriculture irriguée, au développement de l'entrepreneuriat rural et à la promotion du développement économique local. Ainsi, la contribution financière du gouvernement italien va permettre de prendre en charge l'ensemble des activités prévues dans le cadre du projet”, a-t-il souligné hier, lors de la cérémonie de signature dudit accord, au ministère des Finances. Ce projet interviendra dans 5 régions du pays (Thiès, Diourbel, Fatick, Sédhiou, Kolda).

Pour Arturo Luzzi, ambassadeur d'Italie au Sénégal, “le programme d'appui au secteur agricole veut contribuer à réduire la pauvreté dans les 5 régions, à travers l'augmentation des productions agricoles et par conséquent des revenus. Les revenus des populations rurales vivant dans les régions d'intervention du programme augmenteront grâce à l'accroissement et à la diversification des productions agricoles par le biais de l'irrigation goutte-à-goutte”. Ainsi, 10 millions d'euros seront attribués aux trois régions du nord du pays (Thiès, Diourbel et Fatick) et les 20 millions à la Casamance, où la coopération italienne a toujours été présente. ■

RUPTURE DE MÉDICAMENTS, RECRUTEMENTS ABUSIFS, ETC.

Les blouses blanches paralysent l'hôpital Roi Baudouin

■ CHEIKH THIAM

L'hôpital Roi Baudouin de Guédiawaye est malade d'une rupture permanente de médicaments dans les salles d'opérations et dans le cabinet dentaire, d'un prix de location de l'ambulance jugé très élevé et du recrutement abusif par la direction, mais aussi des prises de décision sans concertation. Ce sont les travailleurs qui l'ont affirmé hier lors d'un sit-in qu'ils ont organisé en arborant des brassards rouges.

“A chaque fois qu'on lui (le Directeur, NDRL) demande de l'argent pour acheter des médicaments, il prétexte d'un manque de fonds alors qu'on a un chiffre d'affaire compris entre 35 et 45 millions de francs Cfa. C'est pour cela qu'il y a toujours des ruptures de médicaments d'urgence depuis deux mois. A cela s'ajoute le prix de location de l'ambulance pour évacuer un malade fixé à 10 000 F, alors que nous sommes dans la banlieue et qui dit banlieue pense à des difficultés financières”, a affirmé Dr Seydouma Yatara, gynécologue dans cet hôpital et par ailleurs porte-parole du jour des travailleurs de la structure sanitaire.

Les blouses blanches s'offusquent aussi contre la prise de décision unilatérale de la direction sans y associer

les agents. “D'autres initiatives ont été prises par la direction sans concertation ; on peut citer au moins 25 personnes issues de la famille du directeur, recrutées pour un salaire compris entre 400 000 francs et 100 000 francs. Alors qu'il y a dans l'hôpital des agents qui y travaillent et qui gagnent moins de 30 000 francs”, a-t-il tonné.

Le directeur se justifie

Quant au directeur de l'hôpital, Serigne Mor Diop interrogé par EnQuête, il nie en bloc toutes ces accusations. “Je suis à la tête de cet hôpital depuis un an mais tout ce que nous faisons est très transparent d'autant plus qu'à la fin de chaque mois, nous publions nos résultats financiers au niveau des différents services avec accusé de réception”, s'est défendu M. Diop. Concernant la gestion unilatérale décriée, le directeur la récuse car il y a un conseil d'administration, une commission médicale d'établissement et un comité technique d'établissement qui regroupe tous les corps de métier de cet établissement et un contrôle de gestion. “Récemment, le Ministère des Finances nous a affecté un ACP (Agent comptable particulier, NDRL) pour s'occuper de nos finances. Ici tout est transparent”, a expliqué M. Diop. ■

ATTAQUE DU CONVOI DE VISION RUFISQUE

A quelques jours de l'ouverture de la campagne électorale pour les législatives, la violence politique s'installe à Rufisque où un convoi du mouvement Vision a été victimes de nervis plus ou moins identifiés.

La violence s'installe avant les législatives



Omar Cissé (en médaillon) et l'intérieur saccagé de son véhicule

■ PAPE MOUSSA GUÉYE (Correspondant, Rufisque)

A lors que les législatives approchent, les tensions politiques montent à Rufisque où des affrontements physiques sont survenus dimanche. Aux environs de 20h, une caravane

du président du mouvement citoyen Vision Rufisque a été attaquée par des nervis supposés proches du maire de la ville, selon les affirmations recueillies auprès de certains protagonistes. Selon le Dr. Omar Cissé, président de Vision, qui a organisé une conférence de presse à cet effet : "Ce qui

s'est passé nous a tous surpris alors que nous étions dans le cadres de nos tournées traditionnelles de massification." Ainsi, raconte-t-il, "après une excellente réunion à Nimzatt, lorsque nous nous sommes acheminés à Fass, des dizaines de nervis armés de coupe-coupe, de machettes, de grosses pierres, ont barré le chemin à nos deux véhicules". Le film qui a suivi est alors d'une rare violence, ajoute le président de Vision. "Les nervis frappaient sur les véhicules avec une violence inouïe, dans le seul dessein de me tuer. A les voir, c'était un commando de drogués qui n'avaient que l'injure à la bouche." Bilan établi : les deux véhicules de la caravane endommagés avec vitres cassées, et des tas de pierres à l'intérieur...

"Le maire n'est même pas au Sénégal"

Pointé du doigt, le camp de Badara Mamaya Sène. "Ces nervis appartiennent au maire et nous en avons les preuves", a indiqué Doudou Sall, un responsable de Vision Rufisque. "Ce même jour, ils ont déjeuné au domicile du chef de cabinet Aziz Diop qui leur a fait comprendre que Vision est la principale force politique de Rufisque..." Interpellé, Aziz Diop rigole presque face à de telles accusations. "Après qu'on m'a informé du montage d'une cellule (de Vison), j'ai voulu mettre tout le monde à l'aise. Alors je suis parti à Mbao où j'ai passé la journée", a expliqué le dircab du maire qui a ajouté : "C'est ma sœur qui m'a averti de ce qui s'est passé." Pour sa part, Ass Mamoune Sèye, porte-parole de Badara Mamaya Sène, a rappelé que le plus grave, "c'est d'accuser le maire qui est absent et très loin de Rufisque et de prétendre qu'il est derrière" ces événements.

Du côté de Vision, on veut y voir plus clair. Un huissier de justice a ainsi été commis pour constater les dégâts. "J'ai appelé le commissaire et l'ai informé de cette attaque terrifiante et grave. J'ai aussi appelé le commandant du corps urbain qui nous a demandé de faire le constat et de déposer notre plainte afin de laisser la justice faire son travail", a souligné Omar Cissé dont le chauffeur affirme que des femmes qui faisaient partie de la délégation ont eu des blessures dues aux éclats de verres des véhicules. ■

GUÉDIAYE - DES JEUNES DE REWMI EN COLÈRE

"Idrissa Seck a commis trop d'erreurs"

Des jeunes du parti Rewmi de Guédiawaye ne se sentent plus en phase avec leur mentor Idrissa Seck. En conférence de presse ce week-end, ils lui ont adressé un certain nombre de reproches relatifs à la gestion de leur formation politique au plan démocratique, et aux rapports avec les alliés de la coalition Benno Bokk Yaakaar (Bby). "Nous déplorons le manque de sérieux de notre leader, ont-ils indiqué. Depuis la création de notre parti, il y a presque une décennie, notre leader n'a cessé de poser des actes allant dans le sens de la trahison contre les militants", a pesté Modou Diouf, porte-parole de ces jeunes. Pour-suivant, il a souligné que "l'heure est grave, raison pour laquelle eux ont pris leur courage à deux mains pour éclairer l'opinion sur la façon dont Rewmi est dirigé. Au passage, ils précisent : "Nous n'avons jamais pris la parole pour décrier Idrissa Seck mais là, il faut s'arrêter et faire un bilan", a expliqué le jeune rewmiiste. Où à tout le moins, "nous demandons à Idrissa Seck de se réajuster car il a commis trop d'erreurs". Sinon "Rewmi va implorer à Guédiawaye".

Pour l'essentiel, la sortie de ces jeunes rewmiistes de Guédiawaye pourfend la gestion du parti suivant des "critères familiaux". Par exemple, Idrissa Seck est appelé à "se débarrasser de son secrétariat permanent qui est composé de ses amis d'enfance et de copains".

A propos de Benno Bokk Yaakaar, partant du principe que "Idrissa Seck ne peut critiquer la gestion actuelle du président Macky Sall" avec qui il y a une "gouvernance d'ensemble", les jeunes de Guédiawaye lui suggèrent de "geler les activités" de Rewmi dans la coalition gouvernementale, et s'engageant d'ores et déjà à "ne pas voter" pour Bby aux législatives du 1^{er} juillet. ■

CHEIKH THIAM

FERNIENT, ORDC, RND ET YOONU ASKAN WI

Un retour sur quelques scandales wadiens

Pour ce quatuor hier très engagé dans la chute du régime libéral, le nouveau pouvoir doit être à l'écoute du peuple afin de parachever la victoire du 25 mars 2012.

■ DAOUA GBAYA

Plutôt que de faire des "élucubrations" en s'attaquant, lors de sa conférence du vendredi dernier, au nouveau régime, à Ousmane Tanor Dieng et Moustapha Niasse, l'ex-président de la République Abdoulaye Wade ferait mieux de dire aux Sénégalais "comment le pays a été géré, pillé, ruiné, massacré, afin d'éviter à jamais le retour d'une telle tragédie" qui a duré 12 ans de règne. C'est la conviction de Fernient-Mtps, de l'Ordc, du Rnd et de Yoonu askan wi. Dans une "déclaration commune" parvenue à EnQuête, ces partis regroupés dans une sorte de "front éditorial" invitent Me Wade sur un terrain. Comme la lumière sur les "quinze vies humaines fauchées par (ses) forces de répression au nom d'intérêts mafieux" ; où sur les "400 milliards dilapidés sur la route vers le



Dialo Diop (RND)

sommet de l'Anoci". Sans oublier le "morcellement clientéliste des terrains du Cices" qui, à cause de cette "boulimie" foncière, sont passés "de

107 ha à 30 hectares".

Pour Assane Samb (Fernient), Alla Kane (Ordc), Dialo Diop (Rnd) et Madièye Mbodj (Yoonu askan wi), les "72 milliards engloutis dans les eaux des inondations entre 2007 et 2012", le marché de "gré à gré de 12 milliards imposé par une note écrite émanant du cabinet de la Présidence de la République pour l'achat d'ordinateurs" et octroyé, selon eux, à la société Computer Land, entre autres scandales, doivent également être élucidés. Pendant ce temps, souligne le document reprenant le communiqué du Conseil des ministres du 18 mai 2012, le montant de la dette publique du Sénégal est passé à 38,6 % du PIB au 31 décembre 2011 contre 20,7 % en 2006. Ces éléments objectifs doivent amener les Sénégalais à "être vigilants et critiques à l'égard de tout pouvoir", indique la note.



Madièye Mbodj (Yoonu askan wi)

Si elle considère les différentes mesures (baisse des prix du riz, de l'huile et du sucre, réduction du nombre de ministères, d'agences et de directions nationales, déclaration de patrimoine, etc.) prises par Macky Sall et son gouvernement comme allant "assurément dans le bon sens", cette coalition estime que "le travail ne fait que commencer et la tâche est immense". En effet, pour lutter "contre l'enrichissement illi-

cite, la corruption et l'impunité", les instruments existants ou à mettre en place tels que la Cour des Comptes où la Commission de restitution des biens mal acquis, à "aller jusqu'au bout dans l'instruction des dossiers et dans l'exploitation des conclusions des différents rapports".

S'agissant du projet de nouvelle Constitution, le quatuor suggère qu'il soit soumis dans les "meilleurs délais par référendum à la validation du peuple souverain". Ainsi pourra-t-on aller "résolument vers la refondation de la République, l'impulsion des réformes institutionnelles indispensables", à l'émergence "d'une démocratie participative et inclusive (...) dans une Afrique indépendante, stable et unie".

A un mois de la célébration de la date "historique" du 23 juin, Fernient, Ordc, Rnd et Yoonu askan wi exhortent le régime à avoir le sens de "l'écoute" pour "parachever la victoire sur le système Wade et avancer d'un pas ferme dans la concrétisation des attentes populaires légitimes". ■

AUDITION DES ANCIENS DU RÉGIME

En se basant sur le Code pénal et sur le Règlement intérieur du Sénat, les auditions actuelles trouvent leurs bases légales

Les fondements légaux de la procédure

■ BACHIR FOFANA

Quand Pape Diop déclare qu'il n'est allé répondre à la convocation de la Section recherche de la gendarmerie nationale que "par respect aux Sénégalais" parce qu'il pouvait se prévaloir de son immunité parlementaire, il a tout faux. Idem pour Me Souleymane Ndéné Ndiaye, ancien Premier ministre qui clame qu'il ne répon-

draît que devant la Haute cour de justice ; parce que n'étant pas un justiciable des juridictions ordinaires. Mais le Code pénal comme le Règlement intérieur du Sénat n'interdisent pas ces auditions, d'après une juriste ayant requis l'anonymat. Car, comme le rappelait Me Baba Diop dans notre édition du week-end, "nous ne sommes qu'au stade des auditions".

En effet, l'article 163 bis du Code pénal

traitant "De l'enrichissement illicite (Loi n°81-53 du 10 juillet 1981)" s'applique sur "tout titulaire d'un mandat public électif ou d'une fonction gouvernementale, de tout magistrat, agent civil ou militaire de l'État, ou d'une collectivité publique, d'une personne revêtue d'un mandat public, d'un dépositaire public ou d'un officier public ou ministériel, d'un dirigeant ou d'un agent de toute nature des établissements publics, des sociétés nationales, des sociétés d'économie mixte soumises de plein droit au contrôle de l'Etat, des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance professionnelle, des organismes privés chargés de l'exécution d'un service public, des associations ou fondations reconnues d'utilité publique".

Ainsi donc, Pape Diop, "titulaire d'un mandat public électif" et Me Souleymane Ndéné Ndiaye, "titulaire d'une fonction gouvernementale", peuvent et doivent bien répondre des convocations devant les gendarmes, à en

croire notre interlocuteur. S'agissant du président du Sénat, il ne peut se prévaloir d'une quelconque immunité parlementaire, poursuit notre juriste. En effet, l'article 43 du Règlement intérieur du Sénat énumère les cas où le sénateur peut se prévaloir de son immunité. "Conformément à l'article 61 de la Constitution, aucun Sénateur ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions" dit le premier alinéa. Le second informe qu'"aucun Sénateur ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation du Sénat, sauf en cas de flagrant délit". Enfin, "aucun Sénateur ne peut, hors session, être arrêté qu'avec l'autorisation du Bureau du Sénat, sauf en cas de flagrant délit, tel que prévu par l'alinéa précédent, ou de condamnation pénale définitive. La détention ou la poursuite d'un Sénateur est suspendue si le Sénat le requiert". ■

ANOCI, PCRPE, SÉNÉLEC, FONCIER, BAOBAB INVESTMENT

Mody Niang dissèque les "forfaits du clan"

Les anciens tenants du pouvoir ont-ils raison de vitupérer contre les auditions diligentées pas la cour de répression de l'enrichissement illicite ou, encore contre les audits souhaités par le nouveau régime ? Compte-tenu de "l'accaparement, du mépris et de la vanité" que leur prête l'historien Mody Niang dans son quatrième livre consacré au "clan Wade".

■ GASTON COLY

Dans son livre intitulé *Le clan des Wade : accaparement, mépris et vanité*, l'inspecteur d'enseignement à la retraite Mody Niang passe en revue les scandales du régime libéral, en ne se lassant pas de "fouiller dans leur fétide gouvernance, et de mettre sur la place publique leur graves forfaits". Ainsi, dans l'avant-propos de ce livre paru en septembre 2011, Mody Niang déclare ceci : "À l'heure des comptes, mes écrits, mes rappels, même très modestes, pourraient toujours servir de lanternes, dans les épaisses ténèbres des graves forfaits qui ont entaché la nauséabonde gestion des Wade".

"L'heure des comptes", nous y sommes.

Anoci, la grande nébuleuse

"L'Anoci a géré sans contrôle et sans reddition de comptes plus de 400 milliards de F Cfa", écrit Mody Niang. Outre, les 18 milliards de budget de fonctionnement de l'agence, le livre fait cas des 26 milliards Cfa utilisés pour la réfection de l'hôtel Méridien, alors que 17 milliards avaient suffi pour le construire. Que dire "des routes goudronnées les plus chères au monde" réalisées pour les besoins de cet événement ? Étant entendu qu'il aura fallu la bagatelle de 92 milliards pour élargir, aménager et embellir "14 kilomètres de routes d'un linéaire préexistant et les travaux de construction de 5 km". Soit en moyenne "5,5 milliards le km de route". La location du paquebot-hôtel de croisière La musica pour 8

milliards, procède selon Mody Niang de cette volonté de "s'enrichir ou d'enrichir facilement des proches" et s'inscrit dans une ligne de dépenses somptuaires et "extravagantes". D'où "la folie de dépenser 1,4 milliard de F Cfa" pour planter des cocotiers (ou des palmiers) le long de la Corniche ouest qui ont disparu du décor. Le verdict de l'auteur est sans appel : "L'Anoci est un cas type de fortes facturations, de népotisme, de favoritisme, de passe-droits, d'encouragement à la corruption".

Pcrpe, le gouffre financier

À côté de l'Anoci, Le clan des Wade : accaparement, mépris et vanité indique d'autres niches de corruption, de gaspillage, de détournements de deniers publics. Il en est ainsi du défunt Projet de construction et de réhabilitation du patrimoine bâti de l'État (Pcrpe) qui, "entre 2003 et 2008, a englouti plus de 1800 milliards". Cette structure logée à la présidence, affirme Mody Niang, était le "siège du gré à gré, de graves surfacturations et de malversations de toutes catégories". Pendant des années, le Pcrpe a construit dans "une nébulosité totale" les bassins de rétention, les cases des tout-petit, les tribunaux départementaux, les écoles, les centres de santé, les hôpitaux, etc. Elle a été dissoute suite au décret présidentiel n°2009-1253 du 11 novembre 2009. "Le sacrifice en catimini de cette vache à lait des Wade, du Pds, de la mouvance présidentielle, écrit l'auteur, a sûrement pour objectif d'effacer toutes les traces de la gabegie qui a caractérisé sa gestion pendant plus de 10 ans".

Senelec, que d'interrogations !

De la Senelec, Mody Niang écrit que "ce qui s'y passe est carrément inacceptable". Alors que toute la République annonce avec force arguments que 800 milliards ont été investis en 10 ans à la Senelec, Karim Wade lors de l'émission "Débat" du 13 février 2011 sur la RTS, "déclare fermement que seuls 139 milliards ont été investis dans le sous-secteur". Alors que la senelec est au bord de la faillite, "les trois compères (Wade, Samuel Sarr, Karim), indique l'auteur, ne se sont pas préoccupés de régler les problèmes de la société, mais plutôt de contrôler tous les mécanismes d'achat du pétrole et de tous ses sous-produits (fuel, gasoil, etc.) ainsi que du gaz". Ainsi, au lieu de se contenter de produire de l'électricité, la Senelec se met à l'achat de produits pétroliers qui permet d'enrichir "une poignée d'individus, les Wade et leurs proches". Parmi ceux-ci, un certain Papa Aly Guèye, "ami personnel" de Samuel Sarr. "Parti de rien, il a bénéficié de 22 milliards de F Cfa qui lui ont été octroyés sur la base de contrats de gré à gré".

La boulimie foncière

Dans le chapitre VI intitulé : Une corruption nourrie et entretenue au sommet de l'État, Mody Niang consacre son point 6 à la "boulimie foncière à nulle autre pareille". Des réserves foncières du Cices, Mody Niang renseigne que le président Wade s'est octroyé "les deux premières parcelles de terrain", avant de s'employer à "distribuer des terres aux députés, à son entourage immédiat, ses proches

parents, d'anciens calots bleus, des magistrats, des ministres, des hauts fonctionnaires, etc". Toutefois, voulant satisfaire tout le monde, "il lui faut donc d'autres parcelles". Pour ce faire, Wade, dit l'auteur, "va jeter son dévolu sur les réserves foncières et procéder sans état d'âme à des "déclassements de réserves d'équipements ou d'activités", qui seront aliénés sous forme de lotissements d'habitation par voie de cession directe à des particuliers". Les réserves du Cices et du stade Léopold Sédar Senghor, le complexe sportif Assane Diouf, le terrain d'assiette du siège de l'ex-Sénat, le site de la Pyrotechnie, le camp militaire de Thiaroye, la Zone franche industrielle, l'ancienne zone de captage de la Sones située entre l'hôpital général de Grand-Yoff et l'autoroute, les terrains de la bande verte qui longe la Vdn etc, tous ces terrains, renseigne le livre, tombent "sous le coup de ses décrets scélérats". Ici, l'auteur reprend le journal l'As du 21 juin 2006. "Les libéraux y sont allés à fond dans la quête de la terre", écrit-il. Leurs lieux de prédilection sont "Sacré-Cœur, Yoff, Corniche, Ngor et Almadies. Le livre cite : Me Ousmane Ngom, Aïcha Agne Pouye, Habib Sy, Abdoulaye Diop, Hadjibou Soumaré, Kader Sow, Doudou Wade, Salif Ba, Abdoulaye Baldé, Awa Ndiaye, Madické Niang, Papa Diop, etc.

À côté de ces libéralités, il y a également les 26 ha de l'ancien champ de tir situés dans la zone des Mamelles, cédés au groupe Kharafi, sous forme foncière à 5 000 F Cfa le m2, soit 1,3 milliard de F Cfa. Alors que "ce terrain devrait normalement rapporter à l'État 52 milliards (le m2 est vendu au moins à 200 000 F Cfa

dans la zone)", écrit Mody Niang.

La farce "Baobab Investissement",

Le pillage du foncier conduira à la farce "Baobab Investissement", du nom des investisseurs espagnols dénichés par Karim Wade pour construire trois complexes hôteliers dans le cadre des chantiers de l'Anoci, au Cap Manuel, sur l'avenue Pasteur et au pied des Mamelles. De tous les projets d'hôtel, un seul a été achevé. Il s'agit du Radisson Blu construit par Yérim Sow, DG de Propriétés Telyum. Ayant bénéficié de titres fonciers pour construire les hôtels, les responsables de Baobab Investissement finiront par prendre la tangente après avoir bénéficié de financements auprès des banques. Comble de forfaiture, "les truands, écrit Mody Niang, avaient hypothéqué les titres fonciers auprès de quelques banques et de sociétés financières espagnoles". On apprendra par la suite que l'Anoci détenait des parts dans le capital de "Baobab Investissement", alors qu'une "agence nationale, démembrément de l'État, ne peut pas acquérir des parts de capital dans une société privée".

La cession de 30 hectares de la réserve foncière de l'aéroport international de Dakar à Mbackiou Faye, pour financer la construction du monument dit de la Renaissance africaine, restera, selon Mody Niang, "l'un des plus gros scandales" du régime libéral. Dans cette nébuleuse, il ressort que "Mbackiou Faye a dépensé 12 milliards pour un gain d'au moins 70 milliards". Du grand art... !

BFEM-BAC PRÉPARATION

Des Professeurs expérimentés vous dispensent des cours intensifs de remise à niveau à domicile :
En Juin - Juillet (Première session).

En Aout - Septembre - Octobre (Deuxième session).
Selon votre choix : Maths - Français - Anglais - PC- SVT- Philo etc.

Préparation BFEM - BAC S, L et G.

CONTACT : 77 642 38 04

MENACÉ SUR LE REGISTRE DES BIENS MAL ACQUIS

L'ex-ministre de l'Intérieur met en garde Macky Sall qui "doit lui aussi être audité", sa femme Marième Faye qu'il traite de "ménagère" possédant des immeubles, et se pose en bouclier de la famille Wade.

Ousmane Ngom déclare la guerre à l'État



■ FARA SYLLA (Correspondant, Saint-Louis)

En perspective des élections législatives, le Parti démocratique sénégalais a tenu hier une assemblée générale à sa permanence de Saint-Louis. Mais l'occasion a été saisie par Me Ousmane Ngom, ancien ministre de l'Intérieur, pour revenir sur une actualité politique marquée par la question des audits et des auditions de responsables libé-

raux à la Gendarmerie et à la Division des investigations criminelles (DIC). "Tous, nous devons nous mobiliser afin qu'on ne touche pas à la famille politique et biologique de Me Abdoulaye Wade, a tempêté Me Ngom. Et celui qui touchera à Karim, Awa Ndiaye et Madické en découvrira avec moi."

Nouveau président de la Fédération départementale du Pds, Me Ngom s'est ensuite transformé en

bouclier d'Abdoulaye Wade. "Si quelqu'un s'approche seulement de lui, je le mettrai dans un lieu secret, a-t-il indiqué. Que personne ne pense à mettre la main sur lui (car) il faut que les gens pensent bien à ce que je vais dire, nous ne pouvons être intimidés par qui que ce soit. Nous avons fait 26 ans d'opposition, nous préférons (donc) de loin le combat à tout autre chose", a-t-il ajouté. "En plus, s'il ne s'agit que de faire du

boucan, Wade est le mieux placé."

"Si l'un de nous est arrêté, nous occuperons gouvernances, préfectures et institutions"

Se disant ouvert aux audits lancés par le pouvoir, Me Ousmane Ngom a néanmoins tracé une ligne rouge. "Des audits professionnels, oui. Mais pour des audits politiques, il faudra que l'on commence par Macky Sall", a averti l'ex-premier flic du Sénégal. Dans sa lancée, il souligne : "Je suis plus âgé que lui, et j'ai travaillé pendant des années. Alors, si on vient nous dire aujourd'hui qu'en l'espace de cinq ans, il a plus de cinq milliards de francs Cfa, et ceci en plus de ce qu'il n'a pas dit, on doit lui demander où est-ce qu'il a trouvé ce qu'il a actuellement."

Après le président de la République, c'est sa femme qui est interpellée. Ousmane Ngom n'en cite pas le nom mais se pose des questions sur l'origine des biens immobiliers revendiqués par cette "ménagère" (NDLR : c'est son terme). "S'ils ne disent pas où ils ont trouvé ces biens, ils n'ont rien à nous demander. Il faut dire que nous sommes sur le terrain du combat", a-t-il menacé. "Si on touche quelqu'un de notre parti, on sera dans les rues et je demande à tout le monde de sortir, d'aller occuper les gouvernances, les préfectures et les institutions jusqu'à ce qu'ils libèrent nos amis."

En direction des législatives, Ousmane Ngom a donné rendez-vous. Attendez l'ouverture de la campagne électorale "et vous verrez autre chose", a-t-il lâché, énigmatique. Sans oublier de railler "tous ces autres (leaders) qui sont derrière Macky (et qui) ne sont que des feuilles de paille". ■

CLIMAT DÉLÉTÈRE AUTOUR DES AUDITS

Le RDS anticipe contre des règlements de comptes



"Il est temps de dépassionner ces audits !" Tel un slogan, le Rassemblement démocratique sénégalais (RDS) appelle l'ensemble des acteurs politiques et institutionnels à plus de retenue dans ce contexte qui semble propice à tous les déballages. Selon Mame Mactar Guèye, son secrétaire général, les audits déclenchés par le régime en place ne doivent pas faire fi "du respect du droit et de la dignité humaine". Dans une déclaration parvenue à EnQuête, le Rds estime que "ces nécessaires audits gagneraient ainsi beaucoup en crédibilité en étant dépassionnés, pour être rapidement transcendés, et que l'on puisse résolument faire face à des urgences criardes, comme les inondations, la campagne agricole, la rentrée scolaire, lourdes d'incertitudes".

Sans doute, si faire l'état des lieux est une exigence pour tout nouveau régime, il est utile tout autant de comprendre "qu'il ne s'agit point de contrôles intuitu persona (car) il est évident qu'on n'audite pas une personne physique, mais une gestion, un projet, une structure", rappelle la note. Et à l'instar des autres membres de l'ancien régime, Mame Mactar Guèye et ses camarades dénoncent "le climat de suspicion généralisé, accentué par un culte morbide du sensationnel". Or, en ces moments précis, "chaque citoyen devrait avoir à cœur de laisser ceux qui ont la charge légale de cette tâche régaliennne s'acquitter de leur devoir, dans la sérénité, sans immixtion politique ou religieuse".

"Sagesse et décence", voilà les deux principes qui devraient être à la base de l'action du pouvoir actuel. Ce, d'autant plus que c'est avec "spontanéité" que "des justiciables sont allés se soumettre volontiers au feu roulant des enquêteurs" de la Division des investigations criminelles (DIC) ou de la Section de recherches (SR) de la gendarmerie. A cette occasion, ils n'ont pas cherché "à se réfugier derrière une quelconque immunité que leur conférerait leur fonction." Ainsi donc, le Rds invite à ce que "ces audits ne dérapent point sur ces pentes glissantes de l'acharnement politico-judiciaire, ou plus prosaïquement du règlement de comptes, susceptible de provoquer, à terme, d'inutiles déchirements dans le tissu social". A cet effet, "le comportement républicain" montré par ceux qui ont été auditionnés doit être "de nature à conférer des coudees plus franches aux investigateurs, tout en rassurant le contribuable". ■

MATEL BOCOUM

ENTENDU PENDANT PLUS DE 12 H PAR LA DIC

Mbaye-Jacques Diop dénonce les calomnies de la Centif

Dans le viseur des enquêteurs à propos de biens mal acquis, Me Mbaye Jacques Diop a passé hier 12 heures dans les locaux de la Dic pour répondre d'accusations de détournements de deniers publics et de blanchiment d'argent. Le rapport de la Centif qu'il juge calomnieux est passé par là.

■ ASSANE MBAYE

La traque, par les nouveaux tenants du pouvoir, aux biens mal acquis poursuit son bonhomme de chemin et s'accroît au fil des jours.

Après les auditions du président du Sénat Pape Diop et de Farba Senghor, ancien ministre de Wade, c'est au tour de Me Mbaye Jacques Diop d'être entendu par la Division des investigations criminelles (DIC). L'actuel maire honoraire de la ville de Rufisque a ainsi été cuisiné hier pendant 12 heures d'horloge sur l'origine de ses biens.

C'est en effet à 8h passées d'une quinzaine de minutes que le secrétaire général du Parti pour le progrès et la citoyenneté (PPC) a franchi le portail de la Dic pour n'en ressortir qu'après 20h passées de 5mn. Mais selon des sources proches de la police, ce n'est que vers les coups de 13h que l'ac-

tuel maire honoraire de la ville de Rufisque a commencé à être entendu par le commissaire de la Dic lui-même. Il a été auditionné sur l'origine de "ses biens" acquis sous le régime d'Abdoulaye Wade, en particulier lors de son passage à la tête du Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales (CRAES).

Même si cette institution a été dissoute en 2006, Me Mbaye Jacques Diop a été épinglé par un rapport de la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) qui remonte à cette date. Dépoussiéré avec l'avènement de Macky Sall à la tête de la magistrature suprême, ledit rapport l'accuse de détournement de deniers publics et de blanchiment d'argent. Mieux, il met en évidence un mouvement de fonds entre le compte du Craes qu'il dirigeait et son compte personnel logé au Crédit Lyonnais. Des éléments qui ont poussé le chef de l'Etat à faire parvenir ledit rapport au par-



quet qui, à son tour a enjoint la Dic d'ouvrir une enquête sur cette affaire.

Mais selon le mis en cause, le rapport en question est un faux rapport. "Je viens de lire le fameux rapport de la Centif et je considère qu'il est un faux rapport, calomnieux", a déclaré Mbaye Jacques Diop à sa sortie de la Dic. Se voulant plus convaincant, le leader du Ppc dit avoir démontré aux enquêteurs qu'il est blanc comme neige et qu'il n'a rien à se reprocher. En outre, il a jugé l'audition longue et lassante. ■

RFI À L'UCAD

Radio France Internationale (Rfi) a choisi de poser, via quelques-unes de ses figures de proue, ses baluchons à Dakar les 6 et 7 juin. Juan Gomez ("Appel sur l'actualité"), Alain Foka ("Archives d'Afrique") et Claire Hédon ("Priorité Santé") investissent ainsi l'esplanade de la Bibliothèque Universitaire (BU), le temps d'une poignée d'émissions.

À la rencontre de l'auditoire

— SOPHIANE BENGELOUN

Le séminaire de formation subi par l'ensemble de ses correspondants Afrique se tenant cette semaine à Dakar, n'est qu'un heureux prétexte pour Radio France internationale (RFI) de dépêcher trois de ses fleurons dans la capitale sénégalaise, les 6 et 7 juin. En effet, les journalistes Juan Gomez, Alain Foka et Claire Hédon seront présents, pendant 2 jours, sur l'esplanade de la Bibliothèque universitaire (BU) pour l'enregistrement public d'éditions spéciales consacrées aux actualités sénégalaises dans quelques-unes des

émissions phares de la "radio mondiale". L'objectif de Rfi est d'aller à la rencontre de son public. "Nous allons donner la possibilité aux Dakarais de nous dire quelles sont leurs attentes dans le cadre de sujets où non seulement eux, mais aussi les auditeurs non sénégalais se retrouvent, a expliqué à Enquête Juan Gomez. Sur le continent africain, la francophonie est très forte, c'est ce qui explique qu'il y ait une telle attente de l'autre côté du transistor."

Un coup marketing qui rappelle que Radio France internationale entend défendre bec et ongles ses parts de marché en Afrique franco-

phone, menacées par des géants comme la BBC, et à un degré moindre par Africa n°1, Radio Chine Internationale, etc. "On ne néglige aucune concurrence, au contraire, c'est bien qu'il y en ait car, par le passé, la domination insolente de Rfi sur les ondes nous rendait presque paresseux, intervient Alain Foka. Aujourd'hui, ce foisonnement de radios est pour nous une source d'émulation et, personnellement, je pense qu'au niveau qualité, Rfi reste la meilleure."

"RFI, la meilleure"

En tout, c'est pas moins d'une

demi-douzaine d'émissions qui seront enregistrées à Dakar dont cinq en public. Alain Foka, en dehors d'un numéro du "Débat africain" sur la transhumance politique, présentera une édition d'"Archives d'Afrique" dédiée à la carrière politique du président de la République sortant. Intitulé "Abdoulaye Wade : 40 ans de vie politique", ledit dossier sera enregistré en présence d'invités choisis dans la classe politique locale.

En ce qui concerne "Appel sur l'actualité", les thèmes retenus sont, le mercredi 6 juin, "Les chantiers de Macky Sall" et, le lendemain, "Les femmes à la conquête du pouvoir". Le porte-parole du gouvernement Serigne Mbaye Thiam, El Hadj Kassé, conseiller spécial du président de la République et l'universitaire Fatou Sow Sarr, entre autres, participeront aux enregistrements.

À "Priorité Santé", émission animée par Claire Hédon, il s'agira de parler de "L'accès aux soins des Sénégalais", ainsi que de "L'impact de notre alimentation sur notre santé". ■

EDITION - BOU MOUHAMAD KOUNTA

Un rempart contre "les plans colonialistes"

"Un aperçu sur la vie de Bou Mouhamad Kounta". C'est le titre de l'ouvrage qui retrace les grandes œuvres du saint homme dont le nom s'est inscrit dans la postérité. Son petit-fils, Abdourahmane Kounta, qui lui a dédié cet ouvrage, déroule les grandes étapes qui ont marqué la vie du cinquième khalife de son père à la tête de la Quadriya, une confrérie religieuse du Sénégal dont la capitale spirituelle est Ndiassane.

Le recueil, qui est aussi une compilation de poèmes écrits par des érudits comme l'actuel khalife général des Tidianes, Serigne Mansour Sy, se veut un rempart contre les agressions culturelles, "arme la plus fatale pour anéantir les nations", selon les mots de l'auteur.

Rédigé dans un style digeste et simple, l'ouvrage cherche également à réconcilier le peuple sénégalais avec son histoire en cette ère dite du renouveau. L'auteur, Abdourahmane Kounta, offre à sa manière "un référentiel à la jeunesse" en vue de l'aider à se projeter dans l'avenir avec plus d'assurance, comme il l'explique dans sa note introductive. Ce livre répond "à des exigences nationales et à des besoins de la noble famille, mais vise à contrecarrer les gravissimes plans des colonialistes et à reconstituer l'histoire et le patrimoine de la nation".

Le marabout Bou Mouhamad Kounta, "investi d'une mission civilisatrice", a su de son vivant réformer les mœurs et marquer son époque. "Malgré la noblesse de sa généalogie, il ne jouissait pas d'une grande part des richesses de ce monde, or il a incarné les meilleures qualités de l'espèce humaine."

La vie de ce descendant de la famille de la tribu khouréich, dont le père, Sidy Ahmet, avait fondé le village de Ndanq en 1800 dans le but de propager la religion musulmane, est riche en faits spectaculaires que ses héritiers ont ressuscités.

Comme les marabouts de son époque, "l'homme nourrissait sa famille du fruit de son labeur tiré de l'agriculture et de l'élevage qu'il pratiquait". A 66 ans, "il a acquis le titre de grand ascète musulman, de grand dirigeant..." Respecté par la classe politique, il a dirigé la Quadriya pendant 19 ans.

L'ouvrage de 58 pages édité par les éditions Maguilen, a été traduit en français par imam Assane Seck, titulaire d'une maîtrise en droits islamiques. ■

MATEL BOCOUM

PROFILS CROISÉS - JUAN GOMEZ, ALAIN FOKA

L'enfant et le militant



Juan Gomez

années 80, du boom des radios libres dans l'espace audiovisuel français... au point de devenir "accro" aux ondes hertziennes.

A son arrivée à la Maison de la Radio à Paris, Rfi, Gomez est alors chargé de ce qu'il appelle affectueusement les "petits reportages" pour le compte du magazine jeunesse "Génération". Mais très vite (c'est-à-dire un an plus tard, 1993), il est appelé à remplacer le présentateur de ladite émission. Épreuve qu'il reconnaît aujourd'hui avoir plutôt bien vécue, malgré la pression. "Je me sentais très à l'aise. Étant donné mon âge à l'époque, 23 ans, qui me mettait au cœur de la cible visée par "Génération", un sentiment de confiance en moi décuplé par le fait que Rfi m'a fait assez confiance pour me permettre d'occuper l'antenne pour une heure, 5 jours sur 7", raconte-il.

Aujourd'hui, Juan Gomez, quarantenaire dynamique, fête les 15 ans de son émission phare, "Appel sur l'actualité", et affirme être toujours parcouru d'un frisson de plaisir lorsqu'on lui ouvre l'antenne. "Tous les matins, en arrivant au travail, je réalise un rêve de gosse. Je ne me lasse pas de mon émission car, j'apprends tous les jours de mes auditeurs qui, de par leurs perceptions différentes autour de l'actualité, m'aident à élargir davantage mes horizons", affirme ce passionné à qui des auditeurs reprochent d'avoir toujours et sans arrêt les yeux rivés sur le chronomètre.

Alain Foka, l'école du militantisme africain

Originaire de Douala (Cameroun), où il voit le jour en 1963, Alain Foka rejoint l'Europe après le lycée. Diplômé, entre autres, de Sciences Po Paris, du Centre de formation des journalistes à Paris (CFJ) et de l'École supérieure de réalisation audiovisuelle (ESRA), il intègre Rfi en 1994, concrétisant un "penchant naturel", selon lui. "Je ne sais pas ce qui m'a amené à la radio", se plaît à raconter le petit homme grisonnant. "Je me rappelle qu'un jour, je sortais de l'école et le lendemain je m'y retrouvais directement, sans savoir comment."

D'abord avec "Médias d'Afrique" puis, plus récemment, avec "Archives d'Afrique", "Débat d'Afrique" et "Afrique +", Alain Foka poursuit son œuvre bâtitrice de l'Histoire du continent. "On

nous a souvent dit que nous autres Africains étions un peuple sans histoire, ce qui a créé pas mal de frustrations. Mon but à moi, en tant qu'"ancien frustré", c'est de laisser un témoignage pérenne aux générations futures pour que plus jamais on ne puisse raconter l'histoire d'Afrique sans les Africains ou à leur place, ou différemment de ce qu'elle a vraiment été", explique ce Franco-Camerounais de sa voix grave.

Même après 18 ans de charbon à Rfi, l'homme aux 3 émissions (qui dit, paradoxalement, être aujourd'hui moins surmené que du temps de "Médias d'Afrique"), se décrit encore comme un inlassable militant. Conscient qu'on ne peut pas plaire à tout le monde, Alain Foka a pris le parti de revendiquer son anticonformisme. "L'idée de chercher à ne froisser personne tend à nous faire faire notre travail de façon un peu tiède. Je pense que pour durer dans ce métier, il faut accepter d'être détesté par un certain nombre de personnes. Du moment qu'on ne commet pas d'injustice, c'est pour un journaliste la recette du bonheur", dit-il, plus que jamais serein. ■

Alain Foka



Présents cette semaine à Dakar, Alain Foka et Juan Gomez sont deux journalistes vétérans de Radio France internationale (Rfi). Le premier depuis 1996 avec "Médias d'Afrique". Le second avec "Génération" (1992), notamment, et "Appel sur l'actualité", une émission interactive qui a fêté ses 15 ans en septembre dernier. Outre un lieu de travail commun, ces deux "stars" de Rfi partagent une vocation, depuis le plus jeune âge, pour le journalisme radio.

Juan Gomez, un enfant de la radio

Né à Paris de parents hispaniques, Juan Gomez a fait des études de lettres et civilisations espagnoles avant de poser ses baluchons à Rfi. Très tôt obnubilé par la radio, qu'il se souvient avoir perçu à l'âge de 6 ans comme un "objet magique" permettant à son père d'entendre des nouvelles de sa lointaine patrie, il raconte s'être nourri, dans les

REPORTAGE

Depuis maintenant quelques années, les Sénégalais ont découvert les xoy, cérémonie de divinations ou des hommes et femmes dépositaires de pouvoirs mystiques prédisent l'avenir du pays. Zoom sur l'historique de cette cérémonie païenne.

Dans l'intimité du xoy en pays sérère



■ KHADY FAYE (de retour de Fatick)

Un mythe entoure les saltigués. Depuis maintenant quelques années, la plupart d'entre-eux se sont convertis à l'Islam, mais cela ne les empêche pas de continuer leurs pratiques mystiques. "Normalement, révèle une source, une fois qu'on est reconverti à l'Islam, il faut arrêter certaines pratiques. Mais dès qu'ils veulent arrêter, poursuit-elle, les esprits avec lesquels ils ont signé des pactes les poursuivent et leur

mènent la vie dure, c'est pour cela qu'ils sont obligés de continuer". Chacun à sa manière de recevoir des visions de l'avenir. Pour certains, c'est la nuit pendant que tout le monde dort. Pour d'autres, c'est lors d'une retraite dans la forêt, ou à travers des songes. Parfois pour prédire, les saltigués sont obligés de consommer beaucoup d'alcool, surtout chez les hommes.

Tout un cérémonial

La cérémonie des xoy est spéciale. 13 communautés rurales et deux

communes d'arrondissement étaient présentes à Malango pour les besoins du xoy, ce week-end. Chaque saltigué à son bakk, son hymne. Avant qu'il ne parle devant toute l'assemblée tout ouïe, il exige de son griot qu'il batte les tam-tams, au rythme de son bakk. L'hymne du saltigué Khan Diouf dit ceci : "Hommes taisez-vous et laissez les femmes parler", une manière pour elle de montrer qu'elle domine les hommes. Avant le début de la cérémonie, chaque saltigué se retire dans son coin, et affûte ses armes. Les hommes en général s'habillent de boubous particuliers, agrémentés de bonnets pointus, bardés de grigris et autres fétiches. "Ces bonnets servent souvent d'antenne aux saltigués pour communiquer avec les esprits au moment de la cérémonie", révèle

Le ndiambogne, ce serpent toujours présent lors des xoy

Chaque année, c'est la même chanson. "La mariée que j'ai vue est accompagnée d'un serpent et le jour où elle descendra chez son mari, il y aura beaucoup de morts", a dit samedi Amy Faye. Le ndiambogne est un serpent par la forme, mais en réalité, c'est une personne mangeuse d'âmes. Ce phénomène est très fréquent en milieu sérère et chaque année, les saltigués prédisent sa présence. "Quand ce serpent mord sa proie bien ciblée, aucun remède ne peut lui venir en aide. C'est la mort assurée. Et une fois en agonie, la personne cachée derrière le serpent s'empare de l'âme de sa victime et la mange. Mais, il y a des grigris confectionnés par les saltigués, qui protègent contre ces serpents. Dès qu'il voit quelqu'un qui en porte, il crie et l'homme qui est derrière est démasqué", renseigne Mamadou Sarr, un jeune homme fils de saltigué. Ces serpents font plus de ravage en période d'hivernage. ■

HAMATH DIOP, PRÉSIDENT DES SALTIGUÉS

"Le xoy a été modernisé"

“Auparavant, la cérémonie se tenait avant le début de la saison des pluies. Les saltigués femmes se donnaient rendez-vous quelque part dans la forêt où personne ne venait les déranger pour se consulter sur ce que chacune avait vu. C'est le "gouk", en sérère. Elles se rencontraient durant la nuit noire. Parfois elles passaient des journées dans la forêt. Les hommes aussi de leur côté se rencontraient dans leur coin pour faire comme les femmes. Après ces retraites, le chef du village, ou les rois, du temps de la royauté, convoquaient tous les devins hommes et femmes sur la place publique du village. Les habitants du village se mettaient sur leur trente et un et les tam-tams se chargeaient de répandre la nouvelle. Ce qui intéressait le plus ces villageois, c'était le déroulement de l'hivernage, les maladies et le nombre de décès dans l'année. Le xoy donnait en général le coup d'envoi de l'hivernage. Mais, maintenant cela a été modernisé. Car, la politique intéresse plus les gens". ■

Hamath Diop, président des saltigués. La contradiction, les démentis, c'est ce qui fait le charme des xoy souvent. Il arrive souvent que la prédiction d'un saltigué soit contredite par un autre. Cette année, concernant le conflit en Casamance, il n'y a pas eu d'unanimité.

Le lendemain de xoy, jour de consultation

Le xoy de Malango se tient chaque année, le premier samedi

du mois de juin. Le lendemain dimanche, c'est le jour de la cérémonie officielle, mais aussi de la restitution, chacun confirme ce qu'il avait dit et décode les devinettes qu'il avait faites, la veille. Mais, le dimanche est aussi jour de consultation. Des gens viennent de l'ensemble du pays pour chercher des produits mystiques, pour résoudre un problème, etc. "Les femmes viennent souvent pour des problèmes de ménage. Certaines pour ne pas avoir des coépouses et les célibataires pour choper un mari durant l'année", nous révèle notre source. Il ajoute que cette année, il a plus "soigné les filles qui ont des faru rab (fiancés djinn). Je leur donne des grigris à attacher autour des reins. Parfois aussi, il y en a qui viennent pour trouver un talisman qui fera fuir leur rivale". Celle qui reçoit le plus de visite est la saltigué Khan Diouf, il faut parfois prendre rendez-vous des jours avant pour entrer. Les gens la consulte pour pouvoir voyager, avoir un emploi ou avancer dans leur carrière. Des saltigués sont spécialisés en talisman contre les accidents de voiture etc... ■

VOL EN RÉUNION AU MARCHÉ DES PARCELLES

Trois dames dont deux mariées prennent 6 mois pour un "mëlfë"

Pour avoir volé un coupon de tissu "mëlfë" au marché Police des Parcelles assainies, trois dames dont deux mariées ont été condamnées hier, par le tribunal des flagrants délits de Dakar, à deux ans dont six mois ferme pour vol en réunion.

■ FATOU SY

Le vol dans les marchés est devenu une pratique récurrente au sein de la gent féminine. C'est maintenant fréquent de voir à la barre des femmes traînées pour vol commis dans un marché. La preuve nous a été donnée hier, par le trio qui a comparu devant le tribunal des flagrants délits de Dakar, pour vol en réunion.

Il s'agit de Maïmouna Badiane, 22 ans, mariée mère de deux enfants. L'autre prévenue s'appelle Salimata Diop et est l'épouse d'un des oncles de Maïmouna Badiane et traîne une grossesse. Âgée de 21 ans, Fatou Seck, amie de Salimata complète le trio spécialiste en vol de tissus. A chaque fois qu'elles entraînent dans une boutique, deux d'entre elles marchandaient, tandis que la troisième en profitait pour subtiliser un

ou plusieurs coupons de tissus. Une fois que la marchandise volée était bien dissimulée, elles quittaient la boutique en promettant de revenir au cas où elles n'auraient pas une meilleure offre ailleurs.

Mais, le 15 mai dernier, lorsqu'elles sont sorties de la boutique de Gagnsiry Dieng au marché Police des Parcelles Assainies, la dame a été prévenue par sa collègue Aby Dia. Après vérification, la

dame a constaté la disparition d'un coupon de tissu "mëlfë". S'étant mise aux trousseaux des trois voleuses, Gagnsiry les retrouvera dans une autre boutique avec sa marchandise. À la barre, le trio a catégoriquement nié les faits. "C'est mon petit-frère qui se mariait. Après avoir marchandé un tissu, nous sommes parties, car on ne s'est pas entendus sur le prix. Mais la dame nous a rattrapées en nous taxant de voleuses", a déclaré Fatou Seck. Son amie Maïmouna Badiane de renchérir : "Lorsqu'elle nous a suivies, elle a visité nos sacs et a dit qu'elle ne nous les rendrait qu'une fois arrivée à sa boutique. C'est là qu'elle nous a montré le tissu supposé volé". Précisant qu'elle habite Thiaroye, Salimata Diop Badiane a déclaré : "J'étais malade et je devais même aller ensuite me soigner auprès d'un guérisseur aux Parcelles Assainies,

mais je ne suis jamais entrée dans ce marché". Des dénégations battues en brèches par les deux plaignantes. La commerçante Aby Dia a soutenu que les prévenues ont l'habitude d'effectuer leurs achats dans sa boutique. "Mais, a-t-elle poursuivi, elles ont volé mes marchandises dont 24 coupons de ganila". Et de réclamer la somme de 555 mille francs Cfa au titre de dommages et intérêts. Gagnsiry Dieng n'a rien réclamé. Le substitut du procureur a requis deux ans dont six mois ferme. Dénonçant l'imputabilité des faits, la défense a plaidé la relaxe au bénéfice du doute. A défaut, une application bienveillante de la loi du fait de la grossesse de Salimata Diop. Le tribunal a suivi le réquisitoire du parquet en condamnant les trois dames à deux ans dont six mois ferme. En revanche, Aby Dia a été déboutée de sa demande. ■

MOTS FLÉCHÉS • N°280 (FORCE 2)

UTILISER O'OFFICE	DROS PLAN	PARTICULE POUR NOBLES	SE PERMET	NOMADE	PREMIÈRES PAGES
MAVRÈES	SPORT AQUATIQUE	VILLE DE BELGIQUE	SOULÈVEMENT POPULAIRE SPONTANÉ	SE DIT AU FOYÉ	
				ORGANE ABDOMINAL	
PRONON INTERROGATIF			MATELOT		
FATIGUÉ			RELIGIEUSE		
				BAUDET	
				NI CHAUD NI FROID	
APRÈS DECORATIF		PERLES			
OUVRIER SPECIALISÉ		ASANDONNER			
	IL A DES BIENS				HAUT-LE- CŒUR
	PART				
BONNE EN EST UNE		VENUE AU MONDE		LES QUATRE SAISONS	
SURPRISE		FAIT TORT		AJOUTE	
			PRIT UN REPAS		
			SUCCOMBE		
DE MÊME			INCLINÉ		
CRIS DE SURPRISE			RELIGION		
	SUR LA CÔTE D'AZUR			LES SIENS	
	AUSANÉE			COMMERCE	
DE NUIT					LATINE
PETITE QUANTITÉ					
		PLANTE GRIMPANTE			
		APRÈS VOUS			
RÉDIGÉ			AVEC L'HISTOIRE EN CLASSE		BELLES SAISONS
SE RENDRA			FAIT FROID		
		JEU DE CONSTRUCTION		RÉFLÉCHI POUR MOI	
		VILLE COLÈRE		DÉCHIFFRE	
CONSPUER	PLACE À L'ÉTUDE		LUEUR VIVE		
	AUTRE NOM DE DG		POST- SCRIPTUM		
			BOURRÉE		
MOUCHE ENDORMEUSE				RÈGLES DOUBLES	

Humour

Un couple avait 2 garçons, un de 8 ans et l'autre de 10 ans, de vrais espiègles.

Ils avaient fait à peu près tous les mauvais coups incroyables qui avaient eu lieu dans leur petit village. Chaque fois que quelque chose se passait dans le village, les habitants savaient qui étaient les responsables...

Leur mère les avait punis, grondés, avait discuté avec eux mais c'était peine perdue.

Leur père, après avoir fait la même chose, dit à sa femme :

- Qu'est-ce que tu dirais si on demandait au curé de discipliner nos deux espiègles ?

Ils demandèrent donc au curé de discuter avec leurs enfants, mais il devait leur parler un par un.

Le plus jeune se présenta au presbytère le matin, le curé le fit asseoir et immédiatement lança au petit :

- Où est Dieu ?

Aucune réponse.

Le curé répéta :

- Tu connais le Bon Dieu ! Où est-il ?

Toujours le silence.

Le curé, exaspéré par le silence du jeune garçon lança cette fois-ci de sa grosse voix autoritaire :

- Pour la dernière fois, je te demande, où est Dieu ?

Le jeune se leva, prit ses jambes à son cou et sans s'arrêter se sauva directement chez lui.

En arrivant, il prit son frère par le bras, le tira jusque dans un placard et ferma la porte. A bout de souffle, il lui dit :

- Là on est dans la merde ! Ils ont perdu le Bon Dieu et ils pensent que c'est nous qui avons fait le coup !!!

Numéros Utiles

SECURITE

Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TELEPHONE

Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE

Service dépannage & Renseignements 800.00.11.11 (appel gratuit)

ONAS

Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE (appel gratuit) 81 800.10.12

SENELEC

Service Dépannage : 33 867.66.66

TRANSPORTS

Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849.79.09
Pilottage : 33 849.79.07

URGENCES :

S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HOPITAUX

Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68 / 33 825.08.19

MOTS MELÉS • N°232

Pierre de repère

ABSTENU	HISTOIRE	PRECEDE
ASILE	INSTINCT	PROJETER
CABARET	JOVIALE	QUESTION
CHIFFRE	LOUABLE	REALISE
EGALE	MAINTENU	REALITE
EXTRAIT	OREILLE	SOULEVER
FALSIFIE	OUTSIDER	STEAK
HEREDITE	POCHETTE	TANGUE

N	C	H	I	F	F	R	E	V	E	L	U	O	S	R
O	I	E	D	E	C	E	R	P	R	B	O	E	E	E
I	N	P	M	A	I	N	T	E	N	U	C	X	E	D
T	S	R	E	T	I	L	A	E	R	A	T	T	T	I
S	T	O	R	E	I	L	L	E	L	R	R	A	T	S
E	I	J	O	V	I	A	L	E	A	B	N	N	E	T
U	N	E	T	S	B	A	S	I	L	E	A	G	H	U
Q	C	T	E	H	I	S	T	O	I	R	E	U	C	O
S	T	E	A	K	F	A	L	S	I	F	I	E	O	E
H	E	R	E	D	I	T	E	R	A	B	A	C	P	L

Citations
"Ce n'est ni le génie ni la gloire ni l'amour qui mesurent l'élévation de l'âme humaine, c'est la bonté."
 HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE
"Des femmes peuvent très bien lier amitié avec un homme ; mais pour la maintenir, il y faut peut-être le concours d'une petite antipathie physique."
 FRIEDRICH NIETZSCHE

Prières

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:40
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:45
	• Guéwé : 20:45

SUDOKU N°229

	6	5		1	4		7
			6	9		5	
4	3						9 1
1	2		8		6	4	5
						3	1
3	7		2		1		
5				7	3	1	8
	8						
6	4			8	9		2 3

LETTRE À M. BEN BASS DIAGNE, PDG DU GROUPE RADIO DUNYAA VISION

Réponse d'un citoyen indigné par le communiqué de la RDV

Monsieur,

En tant que lecteur et citoyen, attaché aux Droits Fondamentaux et au respect de la dignité humaine, je suis estomaqué de voir un responsable d'un groupe de communication de votre trempe se livrer à une entreprise de dénigrement contre un de vos ex-employés Albert Yéra Boubane. Vous avez, depuis quelques jours, par voie de communiqué, porté à la connaissance du public que M. Boubane ne fait plus partie de votre personnel et décliné toute responsabilité quant à ses actes futurs. Vous auriez pu en rester là sans préjudice des recours auxquels vous avez droit devant nos tribunaux, là où le bât blesse, c'est que vous rajoutez qu'il est "malveillant, usurpateur de fonction et qu'il agit de façon douteuse". Quelles que soient les raisons de votre conflit, rien ne vous donne le droit de le diffamer de la sorte, à travers les journaux sénégalais, avec la connivence criminelle des flibustiers de cette corporation. S'il vous est loisible de dire par avis public que M. Boubane ne fait plus partie de votre entreprise, vous outrepassiez par contre vos prérogatives et violez les règles les plus élémentaires de respect, de déontologie et des droits de la personne lorsque vous vous permettez dans le même élan d'entacher sa réputation.

"Basse entreprise calomniatrice"

Si vous avez un différend avec vos préposés et que vous avez des motifs raisonnables de croire qu'ils sont coupables d'infraction à la loi, que ne portez-vous pas plainte et attendez du juge qu'il qualifie les faits, condamne ou relaxe M. Boubane ? Pourquoi cette basse entreprise calomniatrice avec des moyens disproportionnés pour ternir la réputation de M. Boubane et, par là, ruiner ses chances futures de travailler dans sa corporation ? Ce communiqué est ignoble par son procédé et déshonorant pour la presse en général. Ce jeune homme dont vous livrez la dignité en pâture aux chacals vous a pourtant servi pendant des années. En effet, j'ai ouï-dire qu'il a travaillé d'abord dans votre station de radio à Tambacounda, qu'il est par la suite monté au siège, vous l'avez envoyé dès lors en reportage, appris le bon usage du prompteur pour présenter un journal. En somme, vous en avez fait un journaliste autodidacte (à

supposer qu'il n'a pas de diplôme) dont les compétences n'étaient pas discutées jusqu'à présent. Et vous venez vous fendre de cet infâme communiqué mettant en doute ses compétences, ses agissements et ses diplômes ? Quel manque de jugement pour le manager que vous êtes !

"Ben Bass, un amuseur public" ?

Quelle sorte de gestionnaire êtes-vous donc pour recruter un individu sans vérifier que son profil correspond aux exigences de l'emploi ? N'est-ce pas là, le reflet des tares des patrons de presse de votre engeance qui recrutent à peu de frais de la main d'œuvre bon marché en s'enrichissant sur leur dos. Ne faites-vous pas partie de ces "amuseurs publics" que dénonçait un certain Félix Nzalé, qui constituent leur salle de rédaction de pigistes et de stagiaires uniquement ? Qui êtes-vous pour dire, à la place d'un juge, qui est usurpateur de fonction ou non ? Savez-vous que par ce fait vous venez de qualifier une infraction prévue dans notre code pénal (art. 226) ? Êtes-vous juge pour le faire ? Je ne le crois pas, par contre, vous êtes pris en flagrant délit de

libelle diffamatoire.

Monsieur, si Albert Yéra Boubane est sans diplômes et qu'il soit arrivé à ce niveau, vous et l'ensemble de la presse avec devriez en être honorés, de voir qu'il y a des individus dans notre pays qui partent de rien et gravissent les échelons de la réussite à force de travail et d'abnégation. Votre concurrent *Futurs Médias* (qui vous taille les croupières en termes d'audimat) a été fondé par un non diplômé dont personne ne discute la compétence, nous avons des députés sans diplômes parfaitement honorables dans leurs tâches de représentation. Quelle est ce brusque fétichisme du diplôme qui justifie toute cette débauche d'énergie rien que pour boucher l'avenir d'un jeune avec qui vous n'avez plus d'atomes crochus ? Faut-il y voir l'étalage au grand jour de vos méthodes de gestion décriées par certains de vos employés ? Salaires misérables, précarisation des statuts, absence de congés, de prélèvements obligatoires IPRES, de sécurité sociale, impôts non reversés dans les caisses du Trésor, sont entre autres les griefs portés contre vous. Vous seriez mieux inspiré d'apporter une réponse crédible et documentée à cela plutôt que cet acte déshonorant.

"Silence coupable des journalistes"

Je suis en outre ému du silence coupable et lâche de certains "confrères" de M. Boubane, qui ont relayé cette grave atteinte à la

dignité de leur collègue à travers leur organe de presse. Il est vrai que celle-ci, depuis qu'elle s'est laissée séduire par les sirènes de la marchandisation de l'information sans éthique, est prête à tout, y compris à se cannibaliser pour quelques poignées d'espèces sonnantes.

Cette lettre de ma part est un soutien de principe, je ne connais pas Monsieur Albert Yéra Boubane, mais il a droit, comme tout un chacun, au respect de sa dignité, et même s'il est coupable d'un délit quelconque, il a le droit à la réhabilitation dans notre société, c'est ce que vous voulez lui dénier en filigrane dans votre communiqué. Ce communiqué traduit le déshonneur et la faillite morale d'une certaine catégorie de chefs qui au lieu de tirer vers le haut les ressources humaines, de parfaire leurs qualités pour qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes, au contraire les utilisent comme des marchepieds pour leur propre ascension.

La suite qui sera donnée à cette affaire intéressera grandement le citoyen curieux et indigné que je suis, j'espère que M. Boubane trouvera un avocat qui saura efficacement défendre ses intérêts, et s'il en reste des patrons de presse plus humains sur la place, de donner une seconde chance à ce jeune de livrer la pleine mesure de son talent pour le bien du journalisme.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée. ■

PAPE KANTÉ

Adresse au Président de la République et au Ministre de la Culture

La participation sénégalaise aux deux rendez-vous du cinéma mondial que sont le festival de Berlin en 2012 en février avec le film *TEY* d'Alain Gomis et la 65^{ème} édition du festival de Cannes où *La Pirogue* de Moussa Touré figurait à la sélection officielle 'Un certain regard', au-delà de la fierté légitime de compter des compatriotes présents à ce niveau, ne doit pas nous pousser cependant à occulter la situation, somme toute fort peu reluisante de notre cinéma national.

Cette morosité qui commence réellement à s'éterniser, se retrouve tant au niveau de la production où les films se font de plus en plus épisodiquement et ce grâce, surtout, à la pugnacité des créateurs et aux apports des partenaires étrangers qui se raréfient dangereusement, qu'au niveau de l'exploitation cinématographique où ne subsiste qu'un réseau de salles, moribond et sans attrait, se défendant, avec peine, pour garder encore ses rares spectateurs.

Stop aux sempiternelles professions de foi

Le secteur n'a bénéficié dans les deux décennies passées que des sempiternelles professions de foi des pouvoirs publics sur la place à donner au cinéma et à l'audiovisuel dans notre politique culturelle. Cette litanie de bons sentiments servie à chaque fois devant micro et caméras, était rangée aux oubliettes systématiquement, attendant la prochaine manifestation. Et les mesures hardies et

décisives qui auraient pu concourir à maintenir le niveau atteint jadis par notre cinéma, attendaient toujours alors que les acteurs culturels abandonnés à eux-mêmes s'engageaient dans des stratégies de survie qui ont éclaté le secteur et accentué la paupérisation de ses acteurs.

Nous souhaitons que l'année 2012, déjà riche en symboles, avec à la clé les multiples changements déjà opérés ici et ailleurs, serve de pivot pour amorcer la mise en place d'un environnement propice à l'éclosion d'un embryon d'industrie cinématographique et audio-visuel dynamique, créateur de richesses et capable d'assurer une rémunération décente à ses acteurs. Les mesures en ce sens ont été repérées par les professionnels et partenaires au développement et, elles sont à notre portée.

Elles regroupent un ensemble de recommandations fortes, parmi lesquelles nous mettrons en exergue les points suivants : Création d'un environnement juridique propice à l'investissement par la mise en œuvre effective de la réglementation. Pour rappel, un code organisant les activités de la cinématographie et l'audiovisuel a été voté depuis 2002 et ses décrets d'application promulgués depuis 2004 ; ils attendent depuis, de manière inexplorative, leur mise en application ; Création d'un Centre national de la cinématographie : le rôle essentiel de cette institution serait de prendre en charge la gestion du processus de développement du secteur apte, à terme, d'aboutir à la production régulière de

films et d'en assurer la diffusion au Sénégal et ailleurs. Son érection aiderait à autonomiser, par rapport aux activités au ministère, la gestion de la production, de la distribution et de l'exploitation cinématographique et audiovisuelle. Ses missions ne se substituerait pas ainsi à l'existence de la direction de la cinématographie chargée d'assurer la tutelle de l'état sur le secteur, de définir et veiller à l'application des orientations de politique nationale, ainsi que de l'application effective du code ; Définition des modalités d'une convention devant servir de cadre de référence pour une coopération entre les diffuseurs (télévisuels publics, télévisuels privés, et internet) et les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en vue de la production et de la diffusion des contenus nationaux ; Soutien à la formation des cadres du secteur ; Lutte hardie contre le piratage des œuvres audiovisuelles source d'insécurité pour l'investissement qui prive les acteurs et l'état de ressources importantes.

"Installer une atmosphère d'échanges"

Nous invitons sans tarder son Excellence Monsieur le Président de la République et notre nouveau ministre de la Culture à accorder une attention toute particulière à cette invite pour nous donner les moyens de sortir de l'informel qui a étouffé les énergies et d'assumer la relance de notre secteur afin que les acteurs puissent enfin vivre de leur art. Il est à se réjouir du choix porté sur un entrepreneur culturel confirmé pour diriger le département ; il augure, certainement, de la prise en compte de la culture comme outil de développement, ce qui signifierait une attention renouvelée sur l'appui à la créativité et le soutien à l'accès effectif et licite des biens et services culturels au marché national et international.

Les associations du secteur devraient, pour leur part, participer à installer une atmosphère propice d'échanges avec l'administration pour jouer pleinement leur partition dans l'accompagnement des autorités publiques sur ce chantier essentiel. Elles devront, conformément au credo de bonne gouvernance, promue et magnifiée actuellement dans notre pays, s'évertuer à se plier aux exigences de bonnes pratiques en matière de démocratie. En effet, le refus de renouvellement des instances malgré l'expiration du mandat du bureau actuel et le blocage des nouvelles adhésions de membres doivent connaître un terme sans délai, pour offrir à notre pays le dynamisme de regroupement professionnel fort, conforme au rôle que les cinéastes sénégalais ont jadis joué auprès des pouvoirs publics. La dernière édition du Festival de Cannes a donné l'occasion à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de présenter l'état d'avancement du projet de Fonds panafricain du cinéma et de l'audio-visuel qui est une recommandation de l'Union africaine et de la FEPACI. Pour l'alimentation en ressources de cet instrument de soutien, quelques États africains, dont le nôtre, ont annoncé leur participation. Le démarrage des activités de ce fonds est annoncé pour 2013.

Les professionnels présents ont tous insisté sur l'importance de la création de mécanismes nationaux pour accompagner et amplifier les effets escomptés de l'activité de cet instrument de souveraineté africaine. L'action prioritaire à laquelle nous appelons nos autorités va dans ce sens et aidera notre pays à favoriser activement la création d'un marché des biens et services culturels. ■

CLARENCE THOMAS DELGADO
Réalisateur - Producteur

FOOT - EURO 2012

À quelques jours de l'ouverture du Championnat d'Europe des Nations, *EnQuête* vous propose des dossiers qui ont marqué l'histoire de cette compétition et vous jettent dans le grand bain de la prochaine édition qui se déroule en Pologne et en Ukraine du 8 juin au 1^{er} juillet 2012. Aujourd'hui, pleins feux sur les plus grosses surprises de l'histoire du Championnat d'Europe de l'UEFA.

Quand David a surpris Goliath



En 1992, les Danois créent la grosse surprise en battant en finale de l'Euro la grande Allemagne

Quand David bat Goliath. Le moment où le petit poucet s'impose pour vraiment lancer une grande compétition. Et en phase finale de Championnat d'Europe des Nations, ce genre de surprises ont été bel et bien vécues.

Phase de groupes 1988 : Angleterre 0-1 République d'Irlande

L'Irlande faisait ses premiers pas en phase finale, l'Angleterre disputait sa troisième compétition européenne. Face à Ronnie Whelan, Paul McGrath, Ray Houghton et John Aldridge, les Anglais Bryan Robson, Peter Beardsley, Gary Lineker et John Barnes s'attendaient à mieux. Houghton donnait l'avantage aux outsiders après six minutes de jeu puis l'Irlande résistait aux assauts anglais, grâce notamment au gardien Packie Bonner.

Phase de groupes 1992 : Suède 2-1 Angleterre

Les hôtes avaient déjà obtenu un nul et une victoire, comparé aux deux 0-0 de l'Angleterre, mais les hommes de Graham Taylor étaient censés passer la seconde.

Après quatre minutes, David Platt ouvrait le score pour les Trois Lions mais la Suède, soutenue par un public nombreux, ne lâchait pas l'os. Jan Eriksson égalisait puis Tomas Brodin confirmait la Suède comme premier du Groupe A. L'Angleterre, elle, était éliminée.

Finale 1992 : Allemagne 0-2 Danemark

La conclusion du conte de fée qui a ravi les romantiques du football. Les Danois ne s'étaient pas qualifiés pour l'EURO 92 mais avaient remplacé la Yougoslavie au pied levé, deux semaines avant le coup d'envoi du tournoi. Un mois plus tard, ils étaient champions d'Europe. Ça n'a pas été facile mais, en finale, des buts de John Jensen et Kim Vilfort, et l'obstination de Peter Schmeichel dans les buts, leur offraient un succès improbable.

Phase de groupes 1996 : République tchèque 2-1 Italie

Vaincus par l'Allemagne dans le premier match du Groupe A, et face au finaliste de la Coupe du Monde de la FIFA

1994, les Tchèques semblaient devoir gravir une montagne. La pente s'adoucissait cependant quand Pavel Nedved leur donnait l'avantage après cinq minutes de jeu. Certes, Enrico Chiesa égalisait rapidement mais Luigi Apollini était exclu juste avant l'heure de jeu pour faire pencher la balance en faveur des Tchèques. Radek Bejbl leur redonnait l'avantage pour ne plus le lâcher. Ils allaient continuer l'aventure jusqu'en finale.

Phase de groupes 2004 : Lettonie 0-0 Allemagne

Jamais qualifiée en phase finale, la Lettonie n'aurait pas pu tomber sur un groupe aussi difficile avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la République tchèque. Les Lettons commençaient par s'incliner 2-1 face aux hommes de Karel Brückner avant d'affronter l'Allemagne : triple championne d'Europe et triple championne du monde, pas moins. Vaillants, organisés et disciplinés, les Lettons résistaient à toutes les attaques et auraient même pu gagner sur une percée de M ris Verpakovskis avant la pause.

Finale 2004 : Portugal 0-1 Grèce

Triomphe tout aussi inattendu que celui du Danemark 12 ans plus tôt. Évoluant sur ses terres et bénéficiant de la génération en or composée de Luís Figo et de Rui Costa en fin de carrière, de Deco et Ricardo Carvalho au sommet, et d'un Cristiano Ronaldo prometteur, le Portugal avait déjà gagné avant de commencer. Cependant, la Grèce avait déjà fait tomber les têtes et, surtout, avait déjà battu l'équipe de Luiz Felipe Scolari 2-1 en match d'ouverture. Elle répétait l'exploit en finale grâce à Angelos Charisteades de la tête. ■

(UEFA.COM)

EURO 2012 - STATS SUR LES JOUEURS

Les listes définitives pour l'UEFA EURO 2012 ont été déposées, et 368 joueurs peuvent désormais se préparer sereinement pour le tournoi en Pologne et en Ukraine. En guise d'amuse-bouche, revue sur les participants : de l'équipe la plus grande aux défenseurs les plus prolifiques, en passant par les joueurs les plus vieux.

Le guide ultime

Matches

Les Pays-Bas disposent du groupe le plus expérimenté, avec une moyenne de 42 sélections. Avec 94 matches internationaux, Rafael van der Vaart domine leur équipe.

La France et la Pologne (pays coorganisateur) sont à l'autre extrême, avec une moyenne de 21 sélections.

Le gardien le plus expérimenté de ce tournoi sera le gardien espagnol Iker Casillas (129 sélections).

Taille

L'Allemagne aura peut-être l'avantage dans les duels aériens... sauf si elle rencontre la Croatie. La taille moyenne de leur groupe respectif est de 1,85 m, alors que le joueur le plus grand est le gardien de la Suède, Andreas Isaksson (1,99 m).

Buts

Les Néerlandais ont été les plus prolifiques dans les éliminatoires (37 buts), tandis que la Grèce est l'équipe qui a le moins

fait trembler les filets, 14 fois pour être précis, dont 6 buts inscrits par des défenseurs.

Klaas-Jan Huntelaar est le meilleur buteur de la phase de qualification, avec presque autant de réalisations que toute la sélection grecque (12), suivi par Miroslav Klose, neuf fois buteur.

Âge

L'Italie, la Russie, la République d'Irlande et la Suède affichent les groupes les plus âgés de l'UEFA EURO 2012, avec une moyenne de 28 ans. L'Allemagne aura l'équipe la plus jeune du tournoi, avec 24 ans en moyenne.

À 37 ans, le gardien grec Kostas Chalkias sera le joueur le plus âgé de l'UEFA EURO 2012, tandis que le plus jeune est le défenseur néerlandais Jetro Willems (18 ans). Si Willems dispute une rencontre, il sera le plus jeune joueur de l'histoire du Championnat d'Europe de l'UEFA (record actuellement détenu par Enzo Scifo, avec 18 ans et 115 jours). ■

REVUE TOUT TERRAIN

EURO 2012 - CROATIE

Forfait d'Olic

Touché à la cuisse droite samedi face à la Norvège (1-1), Ivica Olic déclare forfait pour l'Euro, qui débute vendredi en Ukraine et en Pologne. Le désormais ex-joueur du Bayern Munich, qui évoluera à Wolfsburg la saison prochaine, est remplacé dans la sélection de Slaven Bilic par Nikola Kalinic, attaquant de Dniepropetrovsk. "La blessure (d'Olic) qui ne semblait pas grave s'est finalement avérée sérieuse, a expliqué le médecin de la sélection Zoran Bahtijarevic après le scanner passé par le joueur à Munich lundi matin. Une telle blessure (rupture partielle d'un muscle de la cuisse droite ndlr) exige un rétablissement allant de quatre à six semaines donc il (Olic) a été supprimé de la liste (pour l'Euro) au dernier moment".

EURO 2012 - ANGLETERRE

"Irrespectueux" pour Ferdinand

Non retenu par Roy Hodgson dans la liste des 23 anglais amenés à disputer l'Euro, et ce malgré la récente blessure de Gary Cahill (mâchoire), Rio Ferdinand a du mal à comprendre cette situation. Son agent Jamie Moralee aussi, et il l'a fait savoir à voix haute à la BBC : "C'est un manque de respect. Il (Ferdinand) veut jouer. Rio est très déçu. Il pense qu'il en a fait assez (pour mériter d'être sélectionné). C'est très difficile à accepter pour un joueur qui a 81 capes pour son pays". La dernière sélection de Rio Ferdinand (33 ans) avec les Trois Lions remonte au mois de juin 2011, face à la Suisse. Roy Hodgson a justifié sa non sélection en parlant d'une "décision footballistique".

ANGLETERRE

Barton pris à partie

Même la saison finie, Joe Barton fait parler de lui. Selon les médias anglais citant des sources policières, le bad boy des Queens Park Rangers a pris part à une bagarre dans la nuit de dimanche à lundi devant une boîte de nuit de Liverpool. Deux jeunes d'une vingtaine d'années l'auraient provoqué avant de le frapper au visage. Un cliché diffusé sur Twitter montre Barton, torse nu, tandis que des policiers et une femme tentent de le calmer. Barton vient d'écopier d'une suspension de 12 matches pour un enième pétage de plombs lors du dernier match de la saison contre Manchester City.

ALLEMAGNE

Kobiashvili, suspension record

Coupable d'avoir frappé un arbitre lors du barrage retour promotion-relégation face au Fortuna Düsseldorf, Levan Kobiashvili, le joueur de 34 ans du Hertha Berlin, a écopé de sept mois et demi de suspension, un record en Allemagne. "Je vais accepter ce jugement afin de pouvoir continuer à jouer au football. Ma famille et moi avons beaucoup souffert ces derniers temps. Je suis donc content que la procédure soit terminée", a-t-il assuré. Malgré la volonté de la Fédération allemande de football qui avait réclamé une suspension d'un an, le tribunal sportif a suspendu le joueur jusqu'au 31 décembre 2012, à compter de la date à laquelle se sont déroulés les faits. L'arbitre, qui avait reçu un coup de poing à l'arrière de la tête et souffrait d'un hématome au cou, avait porté plainte contre Kobiashvili pour blessures corporelles.

TRANSFERT

Hazard explique son choix !

Il a choisi Chelsea, mais ne s'en était toujours pas expliqué. C'est désormais chose faite. Interrogé par *RMC*, Eden Hazard a pu détailler son choix, qui a pu surprendre certains observateurs. Courtisé par les deux Manchester, il a finalement opté pour les Blues qui avaient pourtant une bonne longueur de retard. "Pourquoi Chelsea ? Parce que je voulais aller en Angleterre. Après, il y avait une bataille entre Chelsea et United. Je pense que c'est eux qui ont le plus beau projet. Je pense qu'il y a moyen de jouer, si je joue bien, je peux gagner ma place. Ils jouent les premiers rôles", a-t-il détaillé. La victoire des Blues en Ligue des champions a tout bouleversé et a mis un terme aux espoirs de City et United. "Au départ, ils n'étaient pas qualifiés. Donc quand j'ai vu qu'ils l'avaient gagné je me suis dit pourquoi pas Chelsea, avec un bon projet, un bon effectif. (...) Les deux Manchester étaient en contacts avancés, j'avais parlé avec les deux coaches. Quand Chelsea a gagné la Ligue des champions, je me suis dit que c'était une bonne opportunité. J'ai discuté avec Abramovitch, on était sur la même longueur d'onde", a raconté Hazard.

ROLLAND GARROS

Nadal sans pitié

Rafael Nadal ne fait pas de sentiments. Un de ses meilleurs amis a beau être de l'autre côté du filet, le tenant du titre écarte tout sentimentalisme d'une claque de coup droit. L'Espagnol, mené 1-2 dans le premier set, a ainsi remporté dix-sept jeux consécutifs (6-2, 6-0, 6-0) ! Monaco, lui, a fini le match sonné et déprimé. Le câlin de fin de match a ainsi laissé la place à une accolade de consolation sans effet : Monaco ne pouvait quasiment pas regarder son pote dans les yeux.

Shvedova stoppe Li

Na Li, la tenante du titre, a été éliminée lundi par Yaroslava Shvedova (3-6, 6-2, 6-0). La Kazakhe, issue des qualifications, disputera son quart de finale contre Kvitova ou Lepchenko.

NBA

Boston remet les compteurs à zéro

Des exclusions, du suspense, une prolongation, des tirs au buzzer, le TD Garden était bien branché en mode finale de conférence dimanche soir. Et le peuple Vert a finalement pu se réjouir devant la victoire au bout du suspense des C's (93-91), qui recollent à Miami dans la série (2-2). Le Heat aurait pourtant pu prendre un sérieux avantage dans cette finale et a frôlé une victoire à l'extérieure si difficile à obtenir à ce stade de la compétition (les Spurs et le Thunder ne diront pas l'inverse). Les stars floridiennes avaient même fait le plus dur en revenant dans la partie après avoir été distancées en première mi-temps (61-47). Mais lors de la deuxième partie du match, le Heat a mis les barbelés en défense, ne laissant Boston marquer que 28 points lors des deux derniers quart-temps. Et c'est LeBron James, qui envoyait les deux équipes en prolongation avec un panier à trois points (89-89). Auteur de 29 points (6 rebonds et trois passes), le King était toutefois contraint de rejoindre le banc en cours de prolongation après sa sixième faute.

FOOT - EMMANUEL PETIT, EX-BLEU, SUR LES DIX ANS DE FRANCE-SÉNÉGAL

Dix ans après le tremblement de terre du Mondial 2002, Emmanuel Petit, un des cadres des Bleus battus en match d'ouverture par le Sénégal, remonte le temps. L'élégant milieu de terrain gaucher n'a rien oublié de la rencontre, surtout de ce sentiment, juste après la fin du match, d'avoir été victimes des "sorciers sénégalais". L'ancien joueur de Monaco, Arsenal, Barcelone et Chelsea, évoque également ses souvenirs sur les deux joueurs sénégalais qui l'ont le plus marqué : Jules Bocané et Roger Mendy.

"On avait été maraboutés..."



PAR NDIASSÉ SAMBE

Emmanuel Petit, le Sénégal fête les 10 ans de France-Sénégal (0-1), cette défaite reste-t-elle encore un mauvais souvenir pour vous ?

Oui, c'est un match dont on se rappellera toujours et surtout de ce sentiment après la défaite : c'était impensable ce qui nous arrivait. Un scénario catastrophe. On pensait même qu'on avait été maraboutés. Rien n'avait marché, on ne pouvait pas imaginer la défaite.

Vous pensiez vraiment que les Sénégalais vous avaient maraboutés ?

(Rires) C'est vrai qu'à la fin du match, pendant un moment très court, on s'est demandé si les sorciers sénégalais n'avaient pas plané au-dessus de nos têtes. Mais, on a ces pensées sur le coup quand on a vraiment du mal à réaliser. Mais plus sérieusement, le Sénégal méritait cette victoire, il avait mieux joué, et les joueurs (les Lions) y croyaient plus. Nous n'avions pas fait ce qu'il fallait.

Personnellement, vous avez été confronté au milieu de terrain aux "monstres" Cissé, Dia et Boubou Diop. Comment aviez-vous vécu ce combat du milieu ?

On avait l'habitude de ce genre de combat, la plupart d'entre nous évoluaient en Angleterre, et avec Pat' (Patrick Vieira), on avait du répondant. Mais c'est sûr que la carrure des Sénégalais pouvait faire peur à d'autres adversaires. Il y a eu du combat physique mais le match ne s'est pas joué que sur ça. Les Sénégalais avaient aussi une maturité tactique qui nous a posé problème.

Cette défaite est-elle votre plus mauvais souvenir comme international ?

Je dirais que cela fera partie des pires souvenirs du foot français, mais pas le plus mauvais. Parce qu'il y a eu pire avec Knysna à la Coupe du monde quand les Bleus avaient fait grève. Ça, c'est pire que tout.

On vous reparle encore de ce match ?

Pas trop ! Personnellement les gens se souviennent plus de la Coupe du monde en 1998 et de mon but face au Brésil, ou de l'Euro 2000, quand ils me voient. Ou encore de mes années à Arsenal qu'à ce match face au Sénégal. On n'aime pas évoquer les mauvais souvenirs (Rires).

"Bocané, c'était le Drogba de l'époque"

Dans votre carrière, vous avez rencontré ou évolué avec des Sénégalais. De qui vous vous souvenez en particulier ?

De Bocané ! C'est peut-être son décès qui fait remonter tout ça. Mais, il y a une chose dont je me souviendrai toute ma vie : c'est mon premier match avec l'AS Monaco. J'étais sur le banc et c'était un derby Monaco-Nice en 1989. Je voyais Bocané faire des misères aux défenseurs monégasques. Il était puissant, très athlétique et très rapide. C'était le



Petit consterné après le but de Boubou Diop

Drogba de l'époque. Il m'a vraiment marqué.

Il y a eu aussi Roger Mendy avec qui vous avez évolué à Monaco...

Bien sûr ! Roger avec notre association en défense centrale à Monaco, il y avait une complémentarité extraordinaire entre nous, et une amitié qui va bien au-delà du cadre du terrain.

Qu'est-ce qui vous a marqué chez le libero sénégalais ?

Roger, il avait cette façon d'aborder le football très décontractée, "à l'Africaine" comme il disait. Il avait une touche créative, un petit peu de folie. Je me rappellerai toujours ses extérieurs du pied en regardant de l'autre côté. Il y a plein d'images qui me reviennent quand on évoque le Sénégal, mais c'est de l'ancienne génération. Roger Mendy, Jules Bocané, cela me parle plus que les joueurs que j'ai rencontrés en 2002.

Vous êtes à la retraite depuis 2004, quelles sont vos activités aujourd'hui ?

Actuellement, je travaille pour différents médias français et étrangers. Je suis actionnaire d'une société qui travaille avec certaines fédérations, nous sommes spécialisés dans le développement marketing, sponsoring. On est aussi dans la vente et achat de joueurs. Je suis également dans un autre groupe, Metro Sport qui crée des applications mobiles dans le sport, et je suis dans d'autres structures. Je suis donc touche-à-tout avec plein de projets en tête. ■

CHEIKH SECK
SUR OUSMANE MANÉ

"Il a fait un grand bond"

Le vice-président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) chargé des équipes nationales, Cheikh Seck, a jugé "très bonne" la prestation de Ousmane Mané, titularisé dans les buts des Lions samedi lors du match disputé par l'équipe nationale contre le Libéria. "Il a fait un grand match et il a fait un grand bond aujourd'hui", a noté Cheikh Seck, lui-même ancien gardien de but international de la génération du défunt Jules François Bocané. Pour Cheikh Seck, il y a "un paradoxe" entre l'entame de match de Ousmane Mané - il a pris un but d'entrée de jeu - et la suite de cette rencontre, au cours de laquelle, le gardien de l'équipe des Diambars de Saly (Mbour) a sauvé à plusieurs reprises son équipe, lors de duels avec les attaquants libériens. "C'est vrai qu'il aurait pu douter, mais ça n'a pas été les cas et ça, c'est une très bonne chose. Prendre un but dès l'entame du match et faire le match qu'il a ensuite fait, ce n'est pas évident et c'est là où cela devient intéressant", a analysé Cheikh Seck.

Pour l'ancien portier des Lions, n'eût été les interventions décisives de Ousmane Mané, notamment face au capitaine du Lone Star, Anthony Laffor, sur une balle du 2-0, le Sénégal allait avoir une journée compliquée. "A la mi-temps, normalement c'était 3-0 pour le Libéria, si Mané n'avait pas réalisé des arrêts déterminants, bien vrai que sur le premier but, il y avait une faute manifeste sur le défenseur que l'arbitre n'a pas sifflée", a souligné Cheikh Seck. Ousmane Mané, 22 ans, portier de Diambars FC, a été titularisé à la surprise générale face au Maroc en match amical, avant de rempiler face au Libéria, pour ce qui sera son premier match officiel en équipe A. ■

(APS)

ÉQUIPE NATIONALE

Pourquoi les cadres ont été mis en retrait

La non titularisation de Dame Ndoye, la "mise au banc" de Rémi Gomis et Souleymane Camara samedi contre Le Liberia (3-1) ont soulevé quelques questions. Joseph Koto, le sélectionneur, s'est expliqué sur ses décisions concernant ces cadres.

Si il n'est pas forcément contre les analyses assez critiques des journalistes au lendemain du match Sénégal-Liberia (3-1), Joseph Koto aurait quand même voulu "plus d'encouragement pour les gosses qui ont gagné un match dans un contexte pas évident". Le sélectionneur intérimaire n'est pas non plus tout à fait d'accord avec l'analyse du journal *Enquête* d'hier sur le sort qui avait été réservé aux cadres comme Dame Ndoye, Rémi Gomis ou Souleymane Camara. Si le gardien

Bouna Coundoul, peu compétitif a été logiquement préféré au méritant Ousmane Mané, le joueur de Copenhague, buteur face aux Lone stars n'a pas démarré le match alors que son statut et le fait qu'il avait été le premier capitaine des Lions après Bata, pouvaient le lui permettre. Mais si Dame Ndoye était absent du onze de départ, c'est pour d'autres raisons que sportives. "Dame avait été laissée à son club lors du match contre le Maroc, explique Koto, mais il devait comme tous les joueurs rejoindre

l'équipe le lundi (28 mai)". Sauf que l'ancien joueur de la JA a débarqué deux jours plus tard. C'est donc pour le sanctionner que le sélectionneur a décidé de lui donner le dossard de remplaçant. "Oui parce qu'il faut une discipline de groupe avant tout, justifie Koto. Mais je lui ai dit : "Je te mets sur le banc, mais c'est toi qui vas régler le match". Je pense que j'ai eu raison de faire ça ; en plus, il était lessivé en deuxième mi-temps, donc..."

"Rémi, je le tance tous les jours"

Il n'y a pas si longtemps, Rémi Gomis était un pilier de la sélection avec Amara Traoré. Ces derniers mois, ses performances en sélection ont décliné, mais lui valent-elles une rétrogradation au sein des milieux défensifs de la Tanière ? Au Maroc, le Valenciennois n'avait pas foulé la pelouse, à Dakar non plus. Koto avait demandé à Stéphane Badji de s'échauffer quand le score

était à 1-1, et a fait entrer Cheikhou Kouyaté après le but de Dame Ndoye. "Pour Rémi, son cas est plus mental. Je ne sens pas trop de motivation et de volonté de sa part. D'ailleurs, je le tance tous les jours, je lui parle. Mais je compte beaucoup sur lui, sinon, je ne l'aurais pas convoqué", lâche le successeur d'Amara Traoré. Et le cas Souleymane Camara, Lion le plus expérimenté du groupe et récent champion de France avec Montpellier ? "Jules a eu une saison difficile avec Montpellier, c'est normal que je le ménage un peu, mais il faut aussi souligner qu'Ibrahima Touré avait fait une bonne rentrée face au Maroc, et j'avais envie de le revoir", soutient Koto qui promet du changement dans l'équipe en Ouganda samedi, pour éviter certaines "erreurs comme face au Liberia, et reposer quelques joueurs". Le retour des cadres est annoncé... ■

N. SAMBE